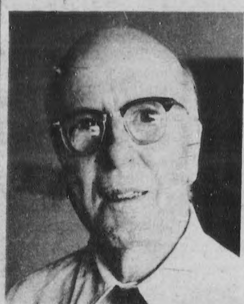
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol 68 no 7 Saint-Boniface Jeudi 15 mai 1980



60 ans prêtre

Mgr Joseph Bellavance va fêter un anniversaire peu ordinaire: ses 60 années de sacerdoce.

L'impasse de la F.F.H.Q.

À la merci de Trudeau

A six jours du référendum québécois sur la souveraineté-association, la Fédération des francophones hors Québec vient d'abattre sa dernière carte avant le vote du 20 mai. Et tout indique clairement qu'une partie de sa stratégie a échoué.

par Bernard BOCQUEL

En effet, la F.F.H.Q., devant les nombreuses et insultantes fins de non-recevoir opposées aux associations provinciales par la majorité des premiers ministres anglophones, s'est vue acculée à s'en remettre au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

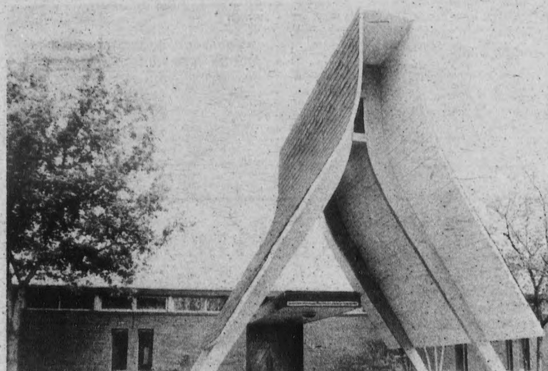
La Fédération a donc pris l'initiative d'écrire au premier ministre pour lui demander d'assurer la présence des francophones hors Québec au processus de révision constitutionnel.

Si bien que la F.F.H.Q. vient une nouvelle fois de boucler la boucle en mettant la destinée des francophones hors Québec entre les mains d'un homme qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'a jamais démontré un enthousiasme débordant pour le sort des "hors Québec". Pour seule preuve, il suffit de citer le fameux bill C-60 qui accordait, en fonction des provinces, des droits souvent très limitatifs aux francophones. Est-il aussi nécessaire de rappeler que M. Trudeau a relégué sur les tablettes les propositions de la Commission Pépin-Robarts?

Le moins que la F.F.H.Q. pouvait faire pour exploiter un tant soit peu la question référendaire, c'était -et elle a fini par le faire- de se prononcer explicitement et sans aucune équivoque pour le OUI à toute négociation qui obligerait la formulation d'une nouvelle entente basée sur le principe de l'égalité des peuples francophone et anglophone. La F.F.H.Q. n'a donc plus maintenant qu'à espérer que le leadership de M. Trudeau sera suffisamment fort pour que ce principe si âprement défendu par l'association soit admis par tous les premiers ministres des provinces.

(Suite à la page 2)

Cette semaine, nous vous offrons deux articles qui traitent du référendum. Un "coup d'oeil" sur la campagne vu du Québec par Jean Hébert, un ancien journaliste de C.B.W.F.T. (page 5). Et, comme promis, le troisième et dernier article de la série d'Armand Bédard, qui analyse le Livre beige des libéraux provinciaux québécois.



Le petit séminaire a 20 ans

Cette construction typique, beaucoup de jeunes la connaissent. Il s'agit bien sûr de l'entrée du petit séminaire rue Laflèche à Saint-Boniface. Dimanche dernier, l'institution a célébré ses 20 années. D'autres détails en pages intérieures.

Au sommaire

Une nouvelle minorité

Cette fois, c'est officiel. Dans un livre qui fait peur aux anglophones du Québec, ces derniers apprennent, grâce à **Dominique Cliff** et **Sheila McLeod Arnopoulos**, les auteurs de **"Le fait anglais au Québec"**, qu'ils sont devenus une minorité.

Un regain d'énergie

M. Laurent Desjardins, député néo-démocrate pour la circonscription de Saint-Boniface a fait, la semaine dernière, une sortie remarquée au Palais législatif, à un moment où certains se demandent s'il va se représenter. **Bernard BOCQUEL** l'a rencontré.

Le dossier de l'église

Raymond HÉBERT s'est longuement entretenu avec l'archevêque de Saint-Boniface, **Mgr Antoine Hacault**. Et il se pose la question: Y a-t-il une solution à l'horizon?



M. Laurent Desjardins

La bataille n'est pas encore terminée

(Suite de la une)

Même si l'on postule que le premier ministre du Canada a la volonté d'oeuvrer dans ce sens, ils n'est pas interdit de signaler qu'au cours des dernières semaines, la plupart des premiers ministres anglophones ont refusé le principe de deux peuples fondateurs.

"Depuis sa prise de position du 31 mars dernier, la Fédération des francophones hors Québec n'a jamais eu la prétention de dire aux Québécois quoi voter" a précisé une nouvelle fois M. Donald Cyr, le directeur général de l'organisme. "Notre participation au débat référendaire avait deux objectifs essentiels: assurer la présence des francophones hors Québec au processus de révision constitutionnel et augmenter le degré de politisation des associations membres".

Si le premier objectif a tristement abouti dans une impasse, (mais, dans le fond, pouvait-il en aller autrement si l'on analyse le dilemme des "hors Québec"?), le deuxième a porté ses fruits.

La non ingérence

Ainsi il est significatif de noter, par exemple, le ton nouveau et agressif employé par l'Association canadienne-française de l'Alberta, qui n'a pourtant pas une réputation d'extrémiste. Mais si cette association maintient une stricte politique de non-ingérence dans la question référendaire du Québec, de récents déboires l'ont incitée à adopter un style inhabituellement virulent.

Après avoir entendu le ministre albertain des affaires fédérales et intergouvernementales déclarer que "la dualité linguistique canadienne n'a pas lieu d'être en Alberta et (que) les revendications d'égalité linguistiques des francophones de l'Alberta ne sont pas du tout fondées", l'A.C.F.A. s'est exclamée: "Si cette attitude représente la politique du gouvernement albertain, alors autant dire que le Canada n'existe plus et que le référendum n'est en somme que le couvercle qu'on referme sur le tombeau qui ensevelit le cadavre de l'unité canadienne".



M. Donald Cyr

Dans ce contexte, on comprend donc aisément que Donald Cyr parle "d'une évolution énorme dans les démarches des associations. Les francophones hors Québec se sont tenus debout et ont rejeté la voie du silence et de l'oubli".

Le noeud gordien

Certes. Mais il reste que la stratégie préréférendaire mise sur pied par les stratèges de la F.F.H.Q. n'a pas été couronnée de succès, et de loin. C'est bien beau de réveiller des associations provinciales. Toutefois, il aurait été préférable de ne pas être obligé, en dernier recours, de placer son avenir dans Pierre Elliott Trudeau. On espère donc que la stratégie post-référendaire permettra de trancher le noeud gordien. Car il faut le répéter: la bataille n'est pas terminée. Loin de là.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.

LES HEBDOS RÉGIONAUX — ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Louis KIROUAC
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Billet

Engins de mort

Pour les incrédules, le gouvernement fédéral tient à le laisser savoir à grand renfort de publicité dans les journaux: "En choisissant le chasseur CF-18 pour assurer adéquatement la défense du pays, le gouvernement du Canada a pris la meilleure décision pour maintenant et pour l'avenir".

Rassuré, on apprend aussi que "le CF-18 a fait la preuve d'une supériorité qui l'a imposé d'emblée". Les députés fédéraux québécois qui se sont battus avec acharnement pour que le gouvernement choisisse l'avion concurrent F-16 sauront apprécier.

Heureusement, ils ne seront pas les seuls. Il reste un certain nombre de chômeurs qui vont, paraît-il, bénéficier des "retombées économiques de $3 milliards pour le Canada, dont une bonne partie ira au Manitoba". Ah bon? On croyait que le Québec et l'Ontario seraient les gros bénéficiaires de la manne.

En tout cas, s'il s'agit vraiment d'une "bonne affaire pour le Canada et le Manitoba", comme le proclame la publicité, on a du mal à comprendre le gouvernement, qui aurait pu choisir d'acheter le CF-18 et le F-16 pour éliminer, en ces temps difficiles, deux fois plus de chômeurs.

Voilà où nous en sommes réduits. À se vanter de faire vivre des gens avec des engins de mort.

Bernard BOCQUEL

Lettre ouverte à Gérard Boulet

Cher M. Boulet,

À un moment si précieux de l'histoire, je vous envie d'être dans la Belle Province.

Fidèle à votre coin de pays, vous ne pouviez rester insensible à la prise de position de la part de la Société franco-manitobaine sur le "OUI" en faveur duquel elle s'est prononcée. Comme d'autres, ce "OUI" m'apparaît ambivalent et devrait se passer d'explications pour être compris.

Plusieurs Manitobains auraient aimé être consultés lors de l'Assemblée annuelle de la S.F.M. avant que celle-ci livre son message et que les mass-médias s'en emparent. Cela aurait épargné à Mme Gilberte Proteau de tomber dans les explications et dans de trop menus détails qui risquaient de conduire à la confusion.

Il apparaissait au départ qu'on voulait ménager la chèvre et le chou, qu'on adoptait une espèce de position à cheval pour plaire aux tenants du "OUI" et aux défenseurs du "NON". Entre nous, dire "OUI" à la négociation avec le fédéral n'est pas trop dangereux.

Si le Manitoba français pourrait s'assurer de conserver son patrimoine et d'aller de l'avant ce serait un "OUI" plus précis qu'on aurait pu entendre, j'ose croire. Je pense à un "OUI" à l'autodertermination du Québec de la part de Manitobains qui souhaiteraient que le Québec négocie avec le pays voisin, le Canada.

Je pense à un "OUI" de la part des francophones manitobains qui défendent leurs droits avec ardeur, ténacité, courage. Il faut venir d'ailleurs pour constater leur force, leur persévérance dans la lutte qu'ils livrent quotidiennement sur le plan linguistique, culturel, social et surtout scolaire.

Il faudrait peut-être que les Franco-Manitobains prennent du recul, fassent un stage comme vous le faites actuellement pour comprendre que si les Québécois avaient la force et la conviction des Manitobains qui défendent la cause française le "OUI" à un pays souverain, autonome, serait assuré. Le "OUI" est une question de survie.

Ça fait mal de laisser aller ceux qui ont les même racines que soi. Ça fait peur de penser à se réorganiser dans un espace moins vaste et plus étranger à notre langue et à notre culture.

J'aime mieux croire à ces raisons qui expliquent l'incapacité à se prononcer pour le vrai "OUI" qu'à la crainte de ne pas être présents à la table des négociations. Si cette crainte est justifiée, alors les membres de la S.F.M. l'auraient compris.

Pourquoi ne leur a-t-on pas demandé ce qu'ils en pensaient? On aurait dû faire confiance à un peuple qui a refusé de s'éteindre. Ainsi le dynamisme de la communauté serait à la mesure du leadership de la S.F.M.

Tout cela, M. Boulet, parce que je crois à la force des vôtres et me dis québécoisement vôtre.

Marthe Lemarbre,
Saint-Boniface
le 10 mai 1980

Les taxes ne doivent pas être dépensées follement

Monsieur

L'autre soir à la télé, j'ai entendu que les conseillers de la ville de Winnipeg avaient voté une somme de $800. pour la formation d'un comité de Non au Manitoba. **(N.D.L.R. Il s'agit du comité procanadien)**

Je suis absolument contre cette idée, je ne veux absolument pas que les taxes que je paie soient dépensées si follement. Que M. Maurice Prince soit pour le Non, je respecte son choix, c'est son droit. Mais que la ville dépense de l'argent pour diviser davantage les Franco-Manitobains c'est le comble... La S.F.M. s'est prononcée. Elle nous représente et je la félicite de se tenir debout.

Si la ville et la province sont si forts pour l'unité nationale qu'elles nous en donnent des preuves. Premièrement en accordant l'école secondaire française à Île-des-Chênes ainsi qu'une école à Lorette; à ce moment nous avons six classe portatives aboutées à une école trop petite qui mélange tragiquement les cours en français, en immersion en anglais et détruit toujours un peu plus les efforts inouïs que font des professeurs dévoués pour donner un enseignement et une formation effectifs.

Quand les gouvernements municipaux et provincial poseront les gestes pour appuyer leurs déclarations, nous croirons en leur sincerité. Ni le Québec ni les Franco-Manitobains ne demandent de faveurs. C'est la justice dans le respect de nos droits que nous exigeons.

Sincèrement vôtre,
Rita L. Valcourt
Saint-Boniface
le 11 mai 1980

Les petites nouvelles

Proposition d'étude détaillée pour l'Église de Saint-Pierre

Une analyse détaillée de l'église de Saint-Pierre, bâtie en 1904, sera entreprise prochainement. Cette étude sera faite en vue de déterminer d'une part, si l'édifice peut être déclaré site historique, et d'autre part, s'il pourrait être suffisamment renové pour servir de nouveau au culte liturgique d'une communauté chrétienne d'aujourd'hui.



La nouvelle de cette décision est rendue publique d'un commun accord par le ministre des Affaires culturelles et du patrimoine, Mme Norma Price et par l'Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault.

Les critères pour conduire une telle étude seront établis par un Comité de coordination dont les membres sont: le directeur des Ressources historiques du gouvernement provincial; le chef de Développement et de la conception des plans historiques de Parcs Canada; le directeur de l'Ingénierie du Ministère du Travail du Manitoba; et trois représentants de la Paroisse et du Diocèse nommés par l'Archevêque de Saint-Boniface.

Ce comité, en plus d'établir les critères pour l'étude, est chargé également de choisir une firme d'Ingénieurs conseils. Cette firme doit conduire une étude détaillée de la structure, de la mécanique, et des systèmes électriques de l'édifice. Elle devra proposer les choix qui permettraient peut-être de conserver l'église et indiquer les coûts que cela entraînerait.

Les deux parties sont d'accord de répartir les coûts de cette étude entre le propriétaire, la paroisse et l'Archevêque, et la Province du Manitoba. Le gouvernement fédéral, par l'entremise des programmes de Parcs Canada, sera invité à partager le coût de l'étude.

"C'est notre ferme espoir", disait Mme Price, "que le rapport consultatif sera terminé et nous sera communiqué au début de l'automne. Dès que les résultats de l'étude seront connus, j'ai l'intention de rencontrer de nouveau l'Archevêque de Saint-Boniface et de revoir ensemble la situation".

"Je suis content de l'action qui est envisagée", a déclaré Mgr Hacault. "Les conclusions de l'étude seront nécessaires à Mme Price pour déterminer si oui ou non il faut déclarer ce bâtiment site historique. Elles m'aideront également à revoir, s'il le faut, les décisions déjà prises".

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

Saint-Pierre: y a-t-il une solution à l'horizon?



Depuis maintenant plus d'un an, la vie des paroissiens de Saint-Pierre-Jolys a été profondément marquée par le conflit ouvert déclanché à propos de l'église du village.

Une déclaration conjointe émanant de l'archevêché de Saint-Boniface et du ministre des Affaires culturelles et du patrimoine, Mme Norma Price, lundi dernier, indique qu'une "analyse détaillée de l'église de Saint-Pierre, bâtie en 1904, sera entreprise prochainement.

Cette étude sera faite en vue de déterminer d'une part si l'édifice peut être déclaré site historique, et d'autre part s'il pourrait être suffisamment rénové pour servir de nouveau au culte liturgique d'une communauté chrétienne d'aujourd'hui."

Cette déclaration contient peut-être l'essence d'une solution au conflit qui a profondément troublé la vie des paroissiens de Saint-Pierre depuis maintenant plus d'un an.

Lors d'une longue entrevue la semaine dernière avec Mgr Hacault, j'ai obtenu sa perspective sur le problème. C'est une perspective surprenante, à plusieurs points de vue.

D'abord, il faut dire que Monseigneur m'a semblé très préoccupé par la question et très informé sur les moindres détails du dossier. Il cite aisément les rapports et les incidents pertinents, dont certains remontent à 1956, donc longtemps avant son arrivée comme évêque et la nomination de l'abbé Bouvier comme curé de la paroisse de Saint-Pierre, Déjà en 1956, affirme Mgr Hacault, le curé de la paroisse, l'abbé Lacroix, et les syndics, avaient décidé de ne plus investir d'argent dans l'édifice, au-delà du maintien routinier.

En 1974, rappelle Mgr Hacault, il y a eu consultation générale de la population. Le curé, ou un ou l'autre des syndics au choix des paroissiens, avaient visité 85% des familles de la paroisse pour déterminer si la population était d'accord sur le projet de démolition et de reconstruction sur le site actuel. Le nombre de gens qui se sont objectées à ce moment-là était "très minime".

Des vies potentiellement en danger

En avril 1979, un rapport de la compagnie d'assurances indiquait que, dans un vent violent, le clocher de l'église pourrait tomber. Dès lors, le problème n'était plus académique; des vies humaines étaient potentiellement en danger. C'est alors que la décision fut prise de fermer l'église comme endroit de culte; cette décision fut communiquée aux paroissiens dans une lettre de Monseigneur au curé et aux paroissiens le 16 octobre 1979.

Mgr Hacault insiste beaucoup sur le fait que "l'Église ne doit pas être au service de l'histoire". L'Église d'aujourd'hui a des besoins dans le domaine du culte qui ne sont pas ceux d'il y a 75 ans. Lorsqu'une église est construite aujourd'hui, elle n'est pas du tout construite comme celles d'auparavant. Il cite en exemple l'église de la paroisse de la Cathédrale et celle du Précieux-Sang. Ce n'est pas le rôle premier de l'Église de préserver des édifices comme monuments historiques.

Autre aspect surprenant: Mgr Hacault affirme que même en décembre dernier, il n'aurait pas eu d'objection à la mise sur pied d'une nouvelle étude de la possibilité de rénover l'édifice, "dans l'optique d'une analyse des coûts" de cette rénovation; or personne ne s'était montré intéressé à discuter de cet aspect. (Mgr Hacault lui-même croit que les coûts d'une rénovation de fond en comble pourraient se chiffrer à plus d'une million de dollars).

C'est seulement en janvier 1980 que la section des Ressources historiques a demandé de refaire une étude qu'elle avait délà faite auparavant; son rapport a été remis au ministre en avril, ce qui a mené à la déclaration de lundi dernier.

Une distinction à faire

Mgr Hacault souligne le fait que dans le passé chaque fois qu'il a été question de faire des évaluations historiques de l'édifice, il y a eu pleine collaboration de la part des autorités décisionnelles locales et de l'Archevêché. Tout indique, par contre, que lorsqu'il s'agira d'absorber les coûts d'une rénovation éventuelle, le gouvernement trouvera un dur négociateur en Mgr Hacault.

D'ailleurs, il a tenu à plusieurs reprises à faire la distinction entre une église rénovée et entretenue comme monument historique et une église servant comme endroit de culte.

Jusqu'à quel point les problèmes de la paroisse de Saint-Pierre sont-ils dus au curé actuel? Là-dessus, Mgr Hacault est catégorique: "Ma confiance reste que l'abbé Bouvier peut devenir le pasteur de tous les paroissiens". Il s'empresse d'ajouter que l'abbé Bouvier n'est pas parfait; cependant, l'abbé Bouvier est un "homme de foi" qui a toujours eu le bien-être de ses paroissiens à coeur. Monseigneur n'est d'ailleurs pas convaincu que c'est l'église ni même le curé qui est le fond du problème. Alors, quel serait le fond du problème; "Ce n'est pas clair ; il y a trop de choses qui sont embrouillées. Il faut un temps de pacification" pour que les choses se replacent.

La question même du congédiement, pour Mgr Hacault, est complexe. "Je dois respecter la loi de l'Église; je ne suis pas un dictateur". Mgr Hacault explique que lorsqu'un curé est nommé à une paroisse, il s'agit d'une nomination permanente. Pour qu'il y ait changement, habituellement c'est le curé qui offre sa démission. Pour que l'évêque ait l'autorité d'effectuer unilatéralement un changement, il faut "des raisons pastorales ou canoniques majeures". Mgr Hacault ne considère pas qu'un conflit en soi est une raison suffisante pour effectuer un tel changement.

Du "sensationnalisme"

Quant aux émissions de télévision et les reportages qui ont paru sur la situation à Saint-Pierre depuis quelques mois, il considère cela simplement du "sensationnalisme" qui, en soi, ne constitue certainement pas un motif de congédiement, "au contraire: l'Évangile souvent provoque le conflit". Le cas d'une jeune fille à qui l'abbé Bouvier aurait refusé la communion, cas qui fut exposé récemment aux millions de spectateurs du réseau anglais CBC, constitue également du sentionnalisme, aux yeux de Monseigneur; celui-ci n'accepte pas du tout l'interprétation qui se dégage de cette émission, pour des raisons qui, selon lui, étaient déjà documentées avant la parution de l'émission.

La profonde inquiétude que ressent Mgr Hacault par rapport à la situation à Saint-Pierre-Jolys fut évidente tout au cours de mon entrevue avec lui. Il est clair que Monseigneur a été conséquent dans son attitude face à l'église comme édifice, et ce au cours des années. Il a également agi de façon honorable en donnant son appui complet à l'abbé Bouvier. Il a étudié le dossier à fond, compte tenu des faits dont il dispose et des conseils qu'il reçoit du curé et des syndics ainsi que de ses aviseurs.

Tout geste est suspect

Le fait demeure, cependant, qu'il y a un grand nombre d'opinions et d'attitudes qui se sont formées à la suite d'événements réels ou perçus qui font que Monseigneur ni aucune autre personne n'est bien placé pour savoir ce qui se passe réellement dans la paroisse. Lorsque les choses sont rendues à ce point, il n'y a rien à faire. Tout geste, même le mieux intentionné, le plus honnête, le plus sincère, est suspect. Pour cette raison, je crois que le premier pas vers la restauration d'une paix réelle à Saint-Pierre serait la démission de l'abbé Bouvier.

La déclaration conjointe du ministre des affaires culturelles et de Mgr Hacault consituent peut-être un "nouveau départ" dans ce dossier; la "période de pacification" est peut-être arrivée. Il reste à savoir si le rôle de pacificateur convient réellement à l'abbé Bouvier. Si, au cours des prochains mois, il s'avère que non, et que l'abbé Bouvier insiste toujours pour rester en poste, il me semble que Mgr Hacault aura alors des "raisons pastorales majeures" pour effectuer un changement.

A quelques jours du 20 mai...

Un coup d'oeil sur la campagne vue du Québec

L'ancien journaliste de C.B.W.F.T. Jean Hébert exerce depuis quelques mois son métier au Québec, et, bien entendu, il est tous les jours directement confronté à la brûlante question de l'heure, le référendum de mardi prochain. Il nous livre ses réflexions sur le sujet...

par Jean HÉBERT

Cette campagne référendaire, il faut la voir pour la croire... Il y a plusieurs semaines, les chefs du OUI et du NON, René Lévesque et Claude Ryan s'entendaient pour dire une chose : la campagne se déroulerait dans une atmospère de sérénité. C'est peut-être la dernière fois qu'on a entendu le mot.

Ce n'est pourtant pas l'importance de l'enjeu qui laisse à désirer; deuxième référendum ou pas, le vote du 20 mai a une signification très particulière. Que le peuple québécois penche d'un côté ou de l'autre, l'événement marquera un point tournant dans l'histoire du Canada et du Québec.

Mais face à ce choix, on peut dire que les Québécois sont peut-être mal servis par les représentants des deux options, depuis le débat sur la question, et le début de la campagne. Et à moins d'être convaincu à 100% du choix qu'il faut faire, la confusion ne peut qu'aller en croissant, phénomène que les multiples sondages ont bien démontré.

Une transition difficile

Parlons des forces du NON d'abord. Le Président du Comité des Québécois pour le Non, Claude Ryan a ceci de particulier: il n'est pas politicien. Il est avant tout un homme qui a élaboré ses positions, et ses attitudes au fil des années au journal "Le Devoir", et voilà qu'il doit intégrer tout ça à une vie politique... la transition n'a pas été facile. M Ryan a souvent évité de faire de la politique dans des situations qui se sont présentées depuis quelques semaines, et en conséquence, il a raté des occasions de faire passer son message. Un exemple: lors du débat sur la question à l'Assemblée nationale, le Parti libéral s'en est tenu presque entièrement à débattre, tel que demandé par le Président de l'Assemblée.

Le problème c'est que la question avait été rendue publique plusieurs semaines plus tôt, et déjà des sondages démontraient que la très grande majorité des Québécois la trouvaient honnête et claire. En embarquant son parti dans un débat sur la question même, Monsieur Ryan choisissait un terrain qui n'intéressait que peu de gens. Entretemps, le Parti Québécois poursuivait en Chambre, et par conséquent en direct à la télévision à travers le Québec, son procès du régime fédéral. Contrairement à celles des libéraux cette stratégie lui méritait chaque jour les manchettes des nouvelles.

Depuis le début de la campagne référendaire proprement dite, les forces du NON ont décidé de ne pas se livrer à la guerre des pancartes, et ils ont souvent structuré leurs soirées politiques de façon à ce que M Ryan soit le dernier à prendre la parole, parmi plusieurs orateurs. Le résultat: les forces du NON ont été beaucoup plus absentes que leurs adversaires des rues du Québec et des bulletins de nouvelles à la télévision.

Une campagne pas comme les autres

M. Ryan voulait que cette campagne ne soit pas comme les autres et en cela il a réussi le problème qu'il a créé toutefois était tout ausi sérieux: ses sympathisants n'ont pas pu trouver de la notivation dans tout cela, et le "momentum" tellement crucial dans une campagne électorale, lui a manqué pendant toute la première moitié des 35 jours.

Du côté du Regroupement national pour le OUI, les choses se sont passées tout autrement. Depuis plusieurs mois, les ministres du Cabinet Lévesque sillonnaient le Québec en tournées préréférendaires, pour expliquer au niveau local le Livre blanc sur la souveraineté-association. Une fois la campagne déclenchée, les affiches simples et claires du OUI sont sorties de partout, comme les banderoles et les macarons qui proclament "On sait ce qu'on veut".

Il y a eu bien sûr les discours faisant appel à la fierté et au courage du peuple québécois pour mettre un terme à l'impasse du fédéralisme canadien. Mais jusqu'à la semaine dernière, les forces du OUI s'affairaient principalement à faire signer des pétitions à leurs partisans, et à décerner des certificats à toutes sortes de regroupements, tels: Les pompiers de Montréal pour le OUI, ou même, Les Voisins de Claude Ryan pour le OUI.


Le chef du Regroupement des Québécois pour le OUI, M. René Lévesque.

Ça peut bien "marcher très fort", comme le disent les organisateurs du OUI, mais c'est simpliste comme façon de chercher un mandat de négocier la souveraineté du Québec. C'est seulement un exemple, mais si on peut reprocher à la campagne du NON d'être trop éloignée de la réalité politique avant l'entrée en scène des politiciens fédéraux celle du OUI paraît souvent cliché dans ses chansons et ses adhésions publiques "spontanées".

Finalement, parlons du vocabulaire des chefs des deux formations politiques. Dans la campagne référendaire, il a suffi de démolir quelques enseignes du Non, pour que Claude Ryan sorte le terme "fasciste", et il a suffi que les tenants du NON songent à publier un budget de l'an un sous la souveraineté-association pour que René Lévesque traite ce geste politique assez normal de stratégie "immorale". Et alors que certains libéraux faisaient naître le spectre de pensions de vieillesse qui disparaîtraient au lendemain d'un vote pour le OUI, certains péquistes traitaient les tenants du NON de vendus ou de colonisés.

Ce sont là quelques-uns seulement des excès remarquables notés depuis le début de la campagne référendaire. Faut-il donc être surpris qu'à la veille du vote, il reste des indécis, et qu'un nombre grandissant de Québécois affichent une certaine frustration devant le ton de ce débat historique?

Faut-il être surpris aussi du fait qu'un grand nombre d'électeurs semblent se prononcer pour les deux options, lorsque questionnés par les représentants d'un camp ou de l'autre? C'est au moins une bonne façon d'avoir la paix jusqu'au 20 mai, à condition d'éviter la radio, la télévision et les journaux d'ici là.

La division de Saint-Boniface annonce

La division scolaire de Saint-Boniface tient à avertir le public que la réunion régulière du conseil scolaire de Saint-Boniface du mois de mai a été remise au mardi 27 mai à 19h30.

Le premier rapport annuel

Francofonds a dû faire face à la dure réalité

Moins de trois semaines avant le lancement de la grosse campagne annuelle de perception de Francofonds, qui se déroulera du 1er au 24 juin, le conseil d'administration de l'organisme a rendu public le premier rapport annuel. Les sujets de méditations ne manquent pas.

par Bernard BOCQUEL

Tout d'abord, si l'on s'en tient aux chiffres fabuleux qui avaient été avancés lorsque Francofonds a été porté sur les fonts baptismaux (certains fleurtaient avec le million de dollars après une année), il faut déchanter à la lecture du rapport. Le miracle n'a pas eu lieu et Francofonds doit se contenter de disposer d'environ $100,000 en caisse, sans compter les $50,000 promis pour les années à venir.

Toutefois, Francofonds ne peut être uniquement évalué en fonction de l'argent ramassé. Il ne faut surtout pas perdre de vue que le "United Way" des Franco-Manitobains a été présenté comme l'affaire de tous. Comme l'avait souligné sans équivoque Me Laurent Roy, le président de Francofonds, lors du lancement de ce projet d'auto-financement à long terme des organismes franco-manitobains: "Chacun de nous a le devoir de faire tout ce qu'il peut pour assurer que Francofonds soit un succès".

Une raison simple

Et bien en 1979, exactement 846 personnes ont jugé utile de faire leur "devoir", soit en effectuant un don global ou en optant pour le système auto-chèque (d'un versement automatique tous les mois). Naturellement, M. Raymond Poirier, le directeur de Francofonds, espère que d'autre noms viendront grossir la liste des donateurs.

Toutefois, ce qu'il souhaite augmenter surtout, c'est le nombre de personnes qui contribuent selon la formule auto-chèque. "La raison est simple, explique-t-il. Francofonds aura besoin de moins de bénévoles l'année prochaine. Car ceux qui donnnent globalement pour une année, il faut aller les revoir". Les responsables de Francofonds, durant la campagne de juin ne mettent pas uniquement l'accent sur le système auto-chèque. En effet, il existe un point particulièrement noir dans le bilan de l'organisme: Saint-Boniface, où les donateurs ne se sont pas encore bousculés. Et puis il reste aussi des villages commes Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe qui n'avaient pas été inclus lors de la campagne de perception de juin dernier l'inondation sévissait à ce moment-là.

Raymond Poirier, après avoir précisé que les comités mis en place l'an passé dans les villages se disent prêts à ramasser leur bâton de pélerin, espère par ailleurs obtenir "la collaboration des organismes qui sont la raison d'être de Francofonds". Le rapport annuel ne manque pas de citer les 13 organisations qui ont profité cette année des premières subventions de Francofonds, certes encore modestes. Ainsi $5,000 d'intérêt ont été subventionnés. Et on parle déjà de $20,000 pour l'an prochain...



M. Raymond Poirier, le directeur général de Francofonds.

Plusieurs approches sont possibles

Depuis sa naissance, les reproches n'ont pas manqué de pleuvoir contre Francofonds, notamment sur la manière de constituer le fonds. Pour Raymond Poirier, "plusieurs approches sont effectivement possibles. "Durant la première année, nous avons choisi d'y aller la pédale douce. Nous avons surtout tâché d'expliquer Francofonds, ses objectifs, sans mettre l'accent sur des "gimmicks", qui, il est vrai, auraient pu à certaines occasions rapporter un peu plus d'argent à court terme. Par contre, pour la deuxième année, en plus de poursuivre les efforts déjà entrepris, il est très probable que nous développions différentes méthodes pour faire grossir le fonds".

Une chose est certaine. Cette deuxième année de Francofonds, qui commence véritablement le 1er juin, sera un bon indicateur pour déterminer si l'approche choisie par les responsables du projet d'auto-financement des organismes franco-manitobains s'avère efficace. Si "le rêve qu'un jour la communauté franco-manitobaine pourrait financer ses propres projets", pour reprendre les paroles de Me Laurent Roy, est effectivement parti du bon pied.

L'été pour développer la personnalité

Au 601, rue Aulneau, à Saint-Boniface, pendant tout le mois de juillet, plusieurs sessions d'une durée d'une semaine chacune seront offertes à toute personne désireuse de mieux se connaître, améliorer ses relations, de vivre plus sereinement et devenir plus efficace.

Le choix des sessions ne manque pas: "Qui suis-je"?, "Conduire sa vie", "Mon corps et moi", "En recherche de Dieu" et bien d'autres encore.

Pour en savoir plus long ou pour s'inscrire à l'une ou l'autre de ces sessions "PRH", veuillez vous adresser à:

Simone Comeault	- 257-1892
ou Gilberte Carrière	- 257-6449
ou Robert Campeau	- 237-6464

La plantation des scouts

C'est le 25 mai à Sainte-Anne-des-Chênes que se déroulera une activité scout à l'échelle provinciale. Le projet va consister à planter des arbres, d'où le titre "La plantation". Les membres du mouvement se présenteront chez vous jusqu'au 23 mai pour recueillir des dons. Puis, le 25 mai ils planteront des arbres en votre nom.

Un renouveau chez Desjardins?

Depuis qu'il est assis sur les bancs de l'opposition, le député néo-démocrate pour la circonscription de Saint-Boniface, M. Laurent Desjardins, ne semble plus aussi à l'aise qu'à l'époque où il occupait un ministère important sous le gouvernement Schreyer. Certains se posent même la question s'il se représentera lors des prochaines élections...

par Bernard BOCQUEL

Laurent Desjardins n'a pourtant rien perdu de sa vigueur. Quand en ce début d'après-midi du 6 mai il prend la parole à l'Assemblée législative, il est en colère. Et il va le dire bien haut. Quelques instants plus tôt, le premier ministre venait d'expliquer au chef de l'opposition qu'il n'était pas question d'engager un débat sur la question référendaire ou sur celle de la révision de la constitution.

"Ça ne pouvait plus continuer, déclare M. Desjardins. J'ai pris la parole parce que je suis "tanné" des platitudes, du manque de leadership. Il y a encore une chance pour garder le pays uni et que le Québec soit maître de sa destinée". Dans un discours enflammé, le député néo-démocrate a dit - et répété - qu'il n'était pas d'accord avec René Lévesque. Mais il a aussi souligné son admiration à l'endroit du chef du gouvernement québécois. "Je considère, a-t-il lancé à ses collègues députés, que M. Lévesque est un grand homme, un homme de courage, et certainement pas un lâche. Nous avions besoin d'une personne comme lui. Il y a plus de 100 ans que cela dure, et finalement quelqu'un s'est levé".

Parler de deux pays

Toutefois, Laurent Desjardins ne veut laisser planer aucun doute sur sa position. En tant que Franco-Manitobain, il voterait NON, car un OUI, "c'est diviser le pays". Pour lui, si René Lévesque atteint ses objectifs, il est clair "qu'il nous abandonnera. Ceux qui pensent en profiter se trompent. Dans un Canada anglais, nous deviendrions un groupe ethnique. Non, je ne peux pas concevoir de rester au Canada anglais et d'espérer que les choses aillent mieux".

Donc Laurent Desjardins, bien qu'il soit un adversaire du statu quo, ne peut en aucun cas endosser la prise de position de la S.F.M. sur la question du référendum. Selon lui, dire oui à la négociation, c'est dire oui à la négociation de la souveraineté-association, c'est parler de deux pays.

Évoquant la décision de la S.F.M., le député de Saint-Boniface est convaincu que "la S.F.M. a manqué son coup", parce que son rôle est d'unifier la communauté franco-manitobaine.

Comme chacun le sait, ce n'est pas la première fois qu'il existe des divergences de vue entre les responsables de la Société franco-manitobaine et Laurent Desjardins, le seul député véritablement francophone au Palais législatif. Et nul doute que ces différences d'opinions ne l'empêcheront pas de continuer à oeuvrer pour la communauté franco-manitobaine.

Le temps de la réflexion

Il aime d'ailleurs à souligner que "La raison principale pour laquelle j'ai changé de parti, c'est justement pour la cause du français et de l'aide aux écoles séparées". Laurent Desjardins ajoute qu'il a toujours accepté de travailler pour la cause francophone en précisant bien toutefois: "Bien sûr, il faut faire attention, je ne suis pas le messie".

Si bien qu'il est impossible de connaître "sa" plus importante réalisation pour la communauté franco-manitobaine. Il préfère plutôt évoquer "les succès du gouvernement Schreyer en la matière", comme le Bill 113, l'Institut pédagogique ou le Centre culturel franco-manitobain.

Aujourd'hui, Laurent Desjardins n'est plus tout à fait le même. Il a fallu que, du jour au lendemain, cet administrateur reconnu de ministères, opère un réajustement après la défaite du 11 octobre 1977. Et il concède volontiers que "l'ajustement a été assez difficile". Dans la même foulée, il admet "avoir perdu un peu le contact". Sa conclusion: "Il faut que je me trouve un défi, que je me prouve continuellement".

Le défi, Laurent Desjardins le tient pourtant à portée de sa main. Si, lors des prochaines élections provinciales le gouvernement conservateur est défait, qui peut douter que le chef néo-démocrate ne lui confiera pas un ministère? Et qui encore peut douter que Laurent Desjardins ne sera pas élu dans cette élection?

J'aurai la confiance

"En général, pense-t-il, je crois que j'aurai la confiance des gens". D'ici quelques mois, le député de Saint-Boniface fera connaître sa décision de se représenter une nouvelle fois. Il affirme que son choix n'est pas encore définitivement arrêté. Beaucoup ne manqueront pas d'en douter. Mais quoi qu'il en soit, à 57 ans, après une carrière politique de 22 années, après être revenu de pas mal d'illusions, il n'est pas impensable d'imaginer que Laurent Desjardins s'accorde véritablement le temps de la réflexion.



M. Laurent Desjardins, à 57 ans, il a une carrière de politicien de 22 années.

Un "casse-croute" au C.C.F.M.

Il y a eu depuis bientôt trois ans tellement de fausses nouvelles et de faux espoirs qu'on avait fini par se résigner à n'avoir jamais de restaurant au Centre culturel franco-manitobain. Et bien, après moultes tractations, le C.C.F.M. offre, depuis le 15 mai, une sorte de "casse-croûte" de 9h00 à 14h00. C'est grâce à M. Maurice Turenne, qui a loué la cuisine du C.C.F.M. du lundi au vendredi, que ce service a pu être mis sur pied.



La princesse sans sourire

C'est devant une salle Pauline-Boutal agréablement remplie aux trois-quarts que les élèves de l'École de danse classique ont éxécuté "La princesse sans sourire", un ballet inédit dont la chorégraphie a été assurée par Geneviève Montcombroux. Les arrangements musicaux et les compositions originales étaient de Isabella Tsisserev.

La thèse du Non: un

Le 9 janvier dernier, la Commission constitutionnelle du Parti Libéral du Québec présentait un document intitulé Une nouvelle fédération canadienne; **projet d'envergure qui a pour but principal d'offrir aux Québécois une alternative au Livre blanc du Parti Québécois sur la souveraineté-association.**

par Armand BÉDARD

Les libéraux du Québec n'avaient pas le choix. Ils devaient présenter aux électeurs du Québec leur vision d'un fédéralisme renouvelé. Sans cela, la tâche de défendre le statu quo aurait été rien de moins qu'ingrate. Il fallait donc viser pour une position constitutionnelle quelque part entre le statu quo et les propositions du Livre blanc.

Les propositions constitutionnelles du parti Libéral du Québec sont présentées en 29 unités qui pour leur part sont divisées en plus de 200 recommandations. L'étendue des sujets traités et la complexité de plusieurs des domaines, le partage des pouvoirs par exemple, font qu'une discussion approfondie de ce texte dans un tel article s'avère impossible. Il suffit de dire que ce document du Parti Libéral du Québec sera l'objet de cauchemars pour les esprits centralisateurs (le document est nettement décentralisateur), les monarchistes et traditionalistes (on propose l'abolition du Sénat et la Reine, on n'en parle pas au niveau des recommandations) ou les soi-disant constitutionnels et les minorités francophones hors Québec.

Pour ce qui est ces dernières, le Livre beige (la couleur de la couverture) de Claude Ryan et ses libéraux contient certains éléments rassurants. Une recommandation se lit comme suit:

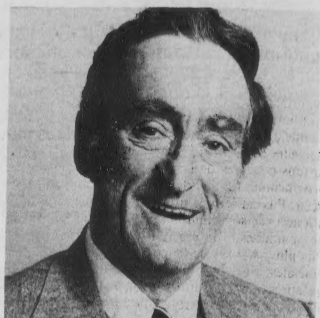
"le droit des collectivités francophones, anglophones et autochtones de ***gérer*** *les institutions publiques dispensant l'enseignement dans leur langue maternelle partout où ces collectivités sont regroupées en nombre suffisant:"*

Par **gérer**, le Livre beige veut-il dire des directeurs et administrateurs ou bien des commissions scolaires élus par et controlés par les collectivités minoritaires?

Pour sa part, une autre recommandation de la Charte des droits précise que:

"le droit de tout individu de langue française ou anglaise et de tout autochtone d'exiger que son enfant reçoive, dans la province où il habite, l'enseignement primaire ou secondaire dans sa langue maternelle".

Écoles françaises? Classes françaises? Et le niveau universitaitre? Evidemment les autres pensaient en "majoritaires" lorsqu'ils ont rédigé cette



section car si on va plus loin, on s'aperçoit que les domaines de l'éducation et de la culture relèvent de la juridiction des provinces. Ainsi on recommande que la responsabilité de l'éducation revienne aux provinces en spécifiant:

"les questions relatives à la langue d'enseignement mais sous réserve des droits linguistiques enchâssés":

Quatre provinces bilingues

Les Franco-Manitobains sont des connaisseurs lorsqu'il s'agit de garanties aussi vagues dans le domaine de l'éducation. Ce n'est pas pour rien qu'à ce sujet, nombreux sont les sceptiques et les becs serrés!

Le Livre beige déclare aussi que les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick se joindront au Québec et au Manitoba pour ce qui est de l'ensemble et l'esprit de l'Article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique et l'article 23 de l'Acte du Manitoba. Dans ce sens le Livre beige ne préconise-t-il pas la continuité de l'existence de deux solitudes au Canada. Si une telle proposition devenait une réalité n'aurions nous pas encore deux pays? cette fois un formé de quatre provinces bilingues et le reste, à toute fin pratique, unilingue anglais, nonobstant quelques garanties linguistiques trop souvent basées sur des "lorsque le nombre le justifie"?

Un francophone, sous une telle constitution pourrait-il se sentir chez lui en Alberta, par exemple? Soyons sérieux! Il y a parfois la vraie justice mais il y a aussi la poudre aux yeux!

Pour ce qui de ses recommandations au niveau du partage des compétences, les institutions politiques et les libertés et droits fondamentaux, le Livre beige a beaucoup à offrir. Par contre, au niveau des droits des collectivités minoritaires, de la formule d'amendement constitutionnelle, on en a laissé beaucoup à l'imagination.

Le lecteur a nettement l'impression que les auteurs, bien que des minoritaires au sein d'un Canada uni, se sentent passablement majoritaires là où ils sont, au Québec. Ils n'ont pu accorder qu'une considération quasi-paternaliste aux minorités provinciales. Peut-être ont-ils basé leurs jugements et opinions au sujet des minorités en analysant le statut de la minorité "anglophone" au Québec.

Une arme redoutable!

Si c'est le cas, ils se sont basés sur une minorité qui n'en a jamais été une; qui n'a jamais été obligée de se mettre à genoux et de s'humilier pour recevoir ses miettes annuelles et qui, au lieu de voir ses nombres subir le génocide culturel et linguistique, voit accroître ses effectifs. Ne l'oublions jamais, la minorité "anglophone" au Québec assimile encore un bon nombre de francophones (75,000 en 1971).

Si de telles pensées pessimistes au sujet du Livre beige ne sont pas justifiées, tant mieux. Mais c'est quand même le goût qui reste dans la bouche qui est le meilleur juge du repas!

Tel que présenté au mois de janvier, le Livre beige pouvait devenir une arme redoutable contre les forces du Oui. Les libéraux pouvaient dire qu'ils avaient fait "leur devoir". De plus, ils pouvaient déclarer qu'ils n'acceptaient plus eux non plus le statu quo du fédéralisme actuel. Ils

fédéralisme renouvelé

étaient en mesure de présenter aux Québécois des réformes constitutionnelles qui accorderaient un statut de citoyen de quasi-première classe aux francophones du Canada entier.

En présentant son document, Claude Ryan avait déclaré qu'il s'agissait là d'un "minimum" pour une refonte véritable de la Constitution canadienne. Et pour faire accepter ses idées par les électeurs du Québec, Ryan avait besoin de déclarations positives de la part de premiers ministres provinciaux. Le chef des armées du Non a été bien déçu. Pas un seul de nos chers premiers ministres n'a accordé son appui au projet Ryan. Seulement des banalités. "Intéressant, des bons points..." Pas plus. Auprès de leurs propres minorités provinciales, rien, absolument rien. On aurait pensé qu'après l'élection du Parti Québécois en 1976, ils auraient effectué un dégel quelconque...

Depuis, on entend Claude Ryan dire que si les provinces ne sont pas prêtes à accepter ses propositions, il y aurait encore de la place pour négocier!

Négocier avec eux-mêmes

Les premiers ministres des provinces ont beau jeu. Ils annoncent solennellement que jamais ils ne négocieront la souveraineté-association, mais par contre ils n'offrent rien à Claude Ryan pour que ce dernier puisse se défendre. Entre temps les partisans du Oui accusent les libéraux d'avancer des propositions qui ne reçoivent pas plus l'acceptation des autres provinces que leur Livre blanc. Ils accusent aussi les libéraux de négocier avec eux-mêmes sur leur Livre beige avant même de s'asseoir autour de la table des négociations.

De moins en moins on parle du Livre beige de Claude Ryan. En tant que document décentralisateur; Pierre Trudeau ne veut rien en savoir. Et en tant que document qui pousse vers une plus grande égalité et justice pour les deux peuples fondateurs, les premiers ministres provinciaux arrivent mal à cacher leur désapprobation.

Le Livre beige prend donc sa place auprès du Rapport de la Commission Pépin-Robarts; aux oubliettes et dans la poussière!

Ce que M. Ryan semble avoir mal compris est un fait de la vie que les minorités francophones connaissent depuis longtemps. La majorité accorde des droits à sa minorité **tant que ces mêmes droits ne mettent pas en jeu la domination de la majorité**. C'est exactement ce que le Livre beige demandait (sans dire d'égal à égal) et c'est pour cela que la majorité au Canada n'est pas prête à accepter les propositions de Claude Ryan et du Parti libéral du Québec!

La campagne du Non

Pouvant très difficilement contrecarrer les propositions du Livre blanc avec leur propre Livre beige désavoué, les tenants du Non ont décidé de défaire le Oui premièrement et d'espérer pour le mieux par la suite. La campagne se détériore,; c'est un véritable chant des plaies d'Egypte que l'on entend. Un Québec souverain, c'est la fin du monde paraît-il? Perte des pensions de vieillesse, d'allocations familiales, de pensions aux anciens combattants...

Des politiciens "respectés" parlent ouvertement de communisme et fascisme; on entend des noms tels que Hitler et tant d'autres. Trudeau aime à parler de guerres civiles en Algérie et en Irlande.

À travers le Québec des panneaux du Non affichent "J'y suis, j'y reste, pour ma liberté... prospérité... sécurité". De façon très peu subtile on insinue les mots autoritarisme, ghettos et instabilité.

Dommage qu'un Canada si beau et si grand se fasse défendre par des stupidités pareilles! La politique est un art qui sait faire ressortir ce qu'il y a de plus bas chez tous les gens!

Très probablement, la guerre des clichés favorise les tenants du Non. Face aux inconnus, imaginés ou réels, que comporte un Oui, bien des gens auront la tendance de remettre à demain leur rendez-vous avec l'inévitable remaniement de la fameuse entente de 1867.

De plus, il y a la composition démographique du Québec qui entre en jeu. Les communautés non-francophones du Québec appuient le Non à plus de 90% selon plusieurs sondages. Avec 40% des votes francophones, le total de ces deux sera suffisant pour défaire le Oui. Et qui a dit que les minorités ne peuvent jamais gagner?

Le Oui par contre doit recevoir l'appui d'au-delà de 62% des votes francophones pour l'emporter. C'est une tâche difficile; probablement impossible.

Une bonne petite goulée de commissions royale

Suite à une victoire du Non, il y aura bien de l'amertume au Québec. Nombreux seront ceux qui auront l'impression de s'être fait avoir, d'une façon ou d'une autre.

Mais un Québec qui vote Non n'est pas nécessairement un Québec libéral. Un après l'autre, les sondages révèlent que les Québécois (même 32% des Non) ont toujours plus confiance en René Lévesque et le Parti Québécois qu'en Claude Ryan et le Parti libéral. Donc, on pourrait voir le Parti Québécois porté au pouvoir pour un autre quatre ans d'ici quelques mois.

À tous ceux qui pousseront un grand soupir de soulagement advenant la victoire du Non mardi prochain, un petit avertissement: la question est loin d'être enterrée et sous peu on entendra la chorale des "What does it Québec want"? recommencer. Une bonne petite goulée de commissions d'enquêtes royales ne ferait pas tort, n'est-ce pas?

Mgr Bellavance va fêter ses 60 ans de prêtrise

C'est en vue d'une célébration fort rare que les paroissiens de Notre-Dame de l'Assomption à Transcona se préparent. En effet, le 8 juin aura lieu dans cette paroisse les fêtes pour commémorer le 60e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Joseph Bellavance.

par Bernard BOCQUEL

Mgr Bellavance, qui célébrera en novembre ses 85 ans, est né à Letelier, l'aîné d'une famille de huit enfants. Sa vocation, explique-t-il, lui est venue progressivement. "Quand j'étais petit gars à Letelier, un vieux monsieur Broult m'a demandé de servir la messe. Ça m'a fait aimer la célébration de l'eucharistie".

Et puis en 1910, sa mère meurt. Le père décide alors de mettre ses fils Joseph et Norbert au petit séminaire, que l'on venait d'ouvrir une année auparavant. Au fil des ans et des conférences du père Deslandes sur les vocations, ses convictions s'affermissent. En 1915, à la fin des cours au petit séminaire, il décide d'entrer au séminaire, d'où il sort en 1920, l'année où Mgr Arthur Beliveau l'ordonne prêtre.

À cette époque Mgr Joseph Bellavance était de complexion fragile. Il a même appris par la suite que son docteur avait laissé entendre aux autorités cléricales qu'il était "pris des poumons". Qu'il n'y avait plus d'espoir. Qu'il restait au jeune prêtre trois ou quatre années à vivre.

Pendant 22 années

Retrospectivement, Mgr Bellavance confesse qu'il a été heureux de n'apprendre "l'arrêt de mort" prononcé par son médecin que bien des années plus tard. Pendant qu'il se remettait graduellement de ses faiblesses physiques, le prêtre nouvellement ordonné est devenu successivement professeur au petit séminaire en 1920/21, puis vicaire à Saint-Jean-Baptiste entre 1921 et 1925.

En 1925, il prend en charge la paroisse de Dryden jusqu'en 1927 et celle de Sioux Lookout de 1927 à 1934. C'est cette année-là que Mgr Bellavance devient curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption à Transcona. Une fonction qu'il occupera pendant 22 années, jusqu'en 1956 donc.

Et c'est parce qu'il a célébré les 25e et 50e anniversaires d'ordination sacerdotale à Transcona qu'il a exprimé le souhait aux paroissiens de l'Assomption d'y revenir pour fêter son 60e anniversaire d'ordination.

L'accomplissement de mon devoir

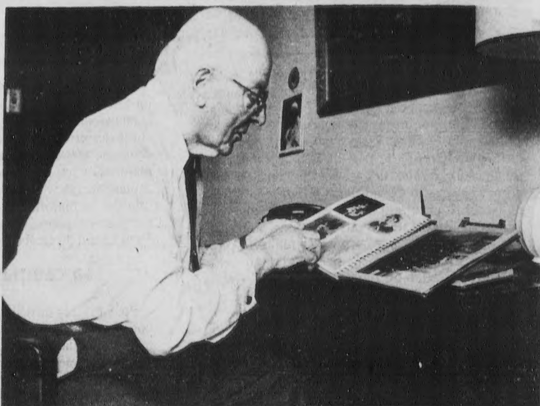
Dans sa vie bien remplie, Mgr Bellavance a eu, à deux reprises, la rare occasion de marier deux couples et de célébrer leurs noces d'or. Il s'agit de Joseph et Ernestine Parent en 1922 à Saint-Joseph, et de M. et Mme Damien Valcourt de Saint-Jean-Baptiste en 1924. Le titre de Monseigneur lui a été conféré en 1962, alors qu'il servait comme curé de la paroisse Sainte-Thérèse à Pine Falls, une paroisse qu'il a quittée en 1965, pour prendre sa retraite. Depuis cette date, il a continué son ministère en donnant des cours de préparations au mariage jusqu'en 1972, à la paroisse Holy Cross.

Aujourd'hui, Mgr Bellavance déclare ne pas s'ennuyer. "Je ne connais pas l'ennui, précise-t-il. Il y a longtemps, j'ai pris la résolution que "aime ou aime pas, je vais l'aimer quand même". Et si on me demandait de refaire ce que j'ai fait, et bien je le recommencerais. Parce que j'ai toujours été heureux. Pour moi, le bonheur, c'est l'accomplissement de mon devoir".

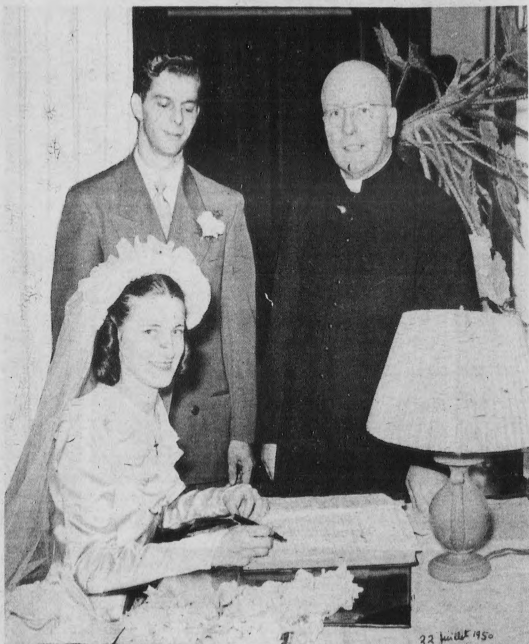
Son rôle du curé, Mgr Bellavance l'a envisagé de la manière suivante: "On est là pour faire le bien. Pour cela, nous devons nous mettre au niveau des paroissiens. Les gens apprécient quand on participe aux différents événements de leur vie, comme les mariages, les décès, car il savent ainsi que l'on pense à eux".

Dans le bloc appartement où il réside, Mgr Bellavance dit tous les jours la messe pour les gens, souvent âgés en majorité francophones. "Il y a beaucoup de canadiens dans l'immeuble" note-t-il. Comme Mme Langevin, qui a 95 ans, et qui, jour après jour, se rend dans l'appartement de Mgr Bellavance et s'assoie sur la même chaise, à la même place, pour assister à la célébration de la messe.

Voilà donc comment Mgr Bellavance, sans jamais s'ennuyer, occupe ses journées. En disant la messe, en regardant la télévision, en lisant son bréviaire, en méditant... Il espère que la célébration en grandes pompes de son anniversaire d'ordination sacerdotale aidera à susciter des vocations dans la paroisse. Quant à lui, il attribue sa vocation au décès prématuré de sa mère...



Quand Mgr Bellavance feuillette ses albums de photos, il va à la rencontre de nombreux souvenirs.



C'est le 22 juillet 1950 que Mgr Bellavance a célébré le mariage d'un membre de sa parenté, Denis Beaudry et Thérèse Mager à la Cathédrale de Saint-Boniface.

"Le fait anglais au Québec"

Les anglophones sont minoritaires (au Québec!)

Unité nationale obige, bon nombre de chercheurs en tous genres se sont complus au fil des ans à étudier sous des aspects les plus divers les minorités francophones hors Québec. Et dans le même temps, rares étaient ceux qui levaient un sourcil en direction d'une autre minorité de langue officielle: les anglophones du Québec. La lacune vient d'être comblée.

par Bernard BOCQUEL

Si l'on ne s'est jamais vraiment préoccupé de la situation du million d'anglophones au Québec, c'est sans doute pour la simple et bonne raison qu'il fallait absolument faire un effort intellectuel spécial pour l'envisager comme une minorité. Le livre de deux journalistes québécois, Dominique Clift et Sheila Mc Leod Arnopoulos, intitulé "Le fait anglais au Québec" (Édition Libre Expression), qui vient récemment d'obtenir le premier prix du Gouverneur général dans la catégorie essai, vient de rendre cet effort inutile.



Mme Sheila McLeod Arnopoulos, co-auteur, avec Dominique Clift, de "Le fait anglais au Québec". "Quand on a le sentiment d'être une majorité, on ne se critique pas. Le livre fait peur aux anglophones québécois".

Le livre a de nombreux mérites: clarté de la présentation, sobriété de l'écriture, bon découpage des chapitres, au contenu dense notes bibliographiques, chronologiques et autres tableaux démographiques permettent d'envisager une lecture intelligente. Toutefois, le premier mérite du livre restera celui d'être un des rares ouvrages à traiter de la "minorité" anglophone québécoise au niveau sociologique.

Encore qu'il faille dire bien haut que "Le fait anglais au Québec" est loin de se limiter au Québec. Le livre traite des relations anglophones/francophones depuis la conquête, en étendant l'analyse au Canada. L'histoire canadienne est essentiellement envisagée en fonction des données économiques. L'ouvrage constituera donc un complément indispensable à ceux qui ont étudié l'histoire du Canada à travers le fameux "Farley et Lamarche" des Clercs de Saint-Viateur.

Un frein au développement

Depuis la Conquête, deux modèles de sociétés s'affrontent. La société anglaise qui prône les droits individuels de la personne et la société française qui assure son existence sur l'acceptation de droits collectifs. Des droits qui pour les anglophones vont à l'encontre de la modernisation et de l'organisation bureaucratique, de manière à constituer un frein au développement économique.

Si bien qu'au cours de l'histoire canadienne il a fallu négocier de nombreux compromis pour permettre aux deux communautés de vivre ensemble. Pour Dominique Clift et Sheila Mc Leod Arnopoulos, 1867 est l'un de ces compromis pour "laisser les mains libres aux milieux financiers désireux de coloniser et de peupler l'Ouest du Canada", pendant que "la société française se renferma dans une nouvelle carapace".

Seulement, au fur et à mesure que les décennies se sont écoulées, la société française a finalement dû rallier la société industrielle. Conséquence directe: dans les années soixantes, celles de la Révolution tranquille, "La langue restait donc seule comme véhicule de l'identité collective et comme symbole de la société française du Québec". Alors par voie de conséquence directe, la langue est devenue le principal terrain d'affrontement.

Imposer le français

"Il apparut, notent les auteurs, dès le début de la révolution tranquille que les deux solitudes ne pouvaient plus coexister. Il y avait à ce moment un désir général de rassembler tous les leviers de pouvoir et de les placer sous le contrôle de la majorité politique au Québec". Tel est le but de la loi 101: imposer le français comme la langue non seulement du domaine culturel, mais aussi économique.

Or si l'on sait que la communauté anglaise identifie sa survie culturelle au Québec par rapport au contrôle qu'elle exerce sur les institutions économiques du secteur privé, on comprend aisement pourquoi, depuis quelque années, les anglophones commencent à se sentir minoritaires non pas en nombre, mais sur le plan psychologique. Et pour contribuer à les insécuriser, Montréal n'est définitivement plus la capitale économique du Canada.



Le livre a obtenu le prix du Gouverneur général dans la catégorie essai.

Tout au long du livre, les auteurs expriment une crainte qui semble tourner à l'idée fixe. Évoquant le récent concept du pluralisme ethnique et social aux États-Unis qui donne une large place aux droits collectifs de minorités, Dominique Clift et Sheila Mc Leod Arnopoulos considèrent que la loi 101 "reproduit la stratégie *assimilatrice des anglophones plutôt que du nouveau pluralisme américain*".

Ils volent d'ailleurs déjà les anglophones exiger "que leurs attentes et leurs mentalités soient reconnues" et invoquer "le principe des droits collectifs auxquels la majorité française aura probablement cessé de croire". C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Quand les anglophones du Québec seront vraiment en danger de mort, qu'ils viennent voir les francophones hors Québec. Ils leur montreront comment s'y prendre pour résister à l'oppresseur. Du moins s'il reste assez de "hors Québec" pour assurer la démonstration...

Marché aux puces

L'association des parents de Saint-Emile patronne un marché aux puces qui se tiendra le samedi 24 mai de 11:00 à 16:00 à l'école Saint-Emile au coin des rues Sainte-Anne et Sterling. Tous les revenus générés par la vente iront au profit de l'école Saint-Emile.

Les Blés au vent méritent un coup de chapeau

Avec quelque temps de retard, la chorale des Blés au vent a donné la semaine dernière son concert annuel. Les Blés au vent ne disposent pas encore de l'auréole de gloire qui couronne la chorale des Intrépides, mais leur travail mérite le même coup de chapeau.

par Bernard BOCQUEL

C'est en 1974 que Louise Gautron-Dupont et Gisèle Saurette-Roch décident de fonder une chorale différente de celle des Intrépides dans la mesure où le répertoire serait plus moderne, plus séduisant pour les jeunes qui ne souhaitent pas chanter essentiellement du classique. Et puis on précise que les membres devront avoir entre 18 et 35 ans.

Depuis la première année, le directeur de la chorale est M. Guy Boulianne, un professeur d'éducation physique... et de musique à Sainte-Anne-des-Chênes. "Quand on m'a sollicité pour prendre la direction, se rappelle-t-il, ma grande surprise a été de trouver à la première rencontre 45 personnes intéressées".

Un pari gagné

C'était de bon augure. Aujourd'hui encore, les effectifs s'élèvent à une trentaine de personnes. En 1978, lors de la préparation et de l'enregistrement du disque des Blés au vent, la chorale a été jusqu'à réunir 55 membres. C'était pour marquer la célébration du 5e anniversaire. Pour l'occasion, une tournée a d'ailleurs été organisée dans huit villages franco-manitobains.

La saison des Blés au vent s'étend de septembre à avril, à l'époque où les universitaires finissent leurs cours. Et le point culminant constitue évidemment le concert annuel. "On attend de nous un certain niveau de qualité, affirme M. Boulianne, et nous essayons de faire un bon spectacle". Un pari qui a été gagné une fois de plus cette année.

Pour ceux qui ont assisté au concert et qui ont lu le programme, le directeur de la chorale tient absolument à apporter une importante précision. Il tient à rendre justice au père Martial Caron qui a assuré l'harmonisation de deux chansons, "Dans tous les cantons" et "Y'a des loups", alors que le programme indiquait faussement deux autres noms. Guy Boulianne parle avec ferveur du père Caron - "un homme extraordinaire".

"À chaque concert, nous essayons d'interpréter au moins deux morceaux du père Caron, qui n'a pas son pareil pour créer des harmonisations. On ne dira jamais assez que sans le père Martial Caron, nous ne serions pas là aujourd'hui comme chorale. Car c'est véritablement lui qui a propagé le chant choral français dans cette province". D'ailleurs, le premier concert des Blés au vent, pour rendre un hommage non équivoque à son travail, lui a été dédié. C'était le 16 juin 1974.



Quand les Blés au vent chantent, la lumière de la salle Pauline-Boutal au C.C.F.M. est tamisée. Le nouvel exécutif pour l'année 1980/81 se compose de: Rose-Marie Fiola (présidente), Hélène Gauthier (vice-présidente), Jacqueline Touchette (secrétaire), Jeannine Simpson (trésorière) et Emile Hacault (président sortant).



Une photo-souvenir des Blés au vent. Le jour du premier concert, en 1974, dédié au père Martial Caron.

Pour les deux prochaines années, Guy Boulianne espère que les rangs des Blés au vent vont quelque peu se grossir, cela en vue des chorales internationales qui, comme on le sait, se dérouleront au Manitoba en 1982. Par ailleurs, les Blés au vent vont tenter de mettre sur pied un projet conjoint avec les Danseurs de la Rivière Rouge, un sorte de spectacle qui combinerait le chant et la danse.

Le directeur de la chorale des Blés au vent, M. Guy Boulianne.

De relais en relais

Les Blés au vent aimeraient aussi prendre une part plus active lors du Festival du Voyageur. Une participation qui pourrait prendre la forme d'une tournée de chants de relais en relais durant la semaine du Festival.

Mais pour mettre tous ces projets à exécution, il faut que la relève ne manque pas à l'appel. Personnellement, le directeur de la chorale verrait d'une bonne oreille que la chorale puisse compter quelque quarante membres. "Nos réalisations seraient plus solides".

Que les amateurs sachent qu'il n'est pas impératif de posséder une (très) belle voix pour chanter au sein d'une chorale. L'essentiel étant que la voix soit juste. Maintenant, pour savoir si on possède ce don, il suffit de le demander aux Blés au vent...

Exposition de céramiques au C.C.F.M.

Le Centre culture franco-manitobain abrite jusqu'au 1er juin une exposition (et la vente) de céramiques créées par Brigitte Lachance, Barbara Balfour et Miriam Carpenter, toutes trois étudiantes à l'école des Beaux-Arts de l'Université du Manitoba.

On rappelle aux personnes intéressées que les heures d'ouverture du C.C.F.M. sont de 9h00 à 22h00, et cela sept jours par semaine.

Concours en l'honneur du Manitoba

Le ministre des affaires culturelles et du Patrimoine, Mme Norma Price a annoncé qu'en l'honneur de la fête du Manitoba un concours sera ouvert à tous les Manitobains pour la sélection d'une comédie musicale à l'intention des enfants.

Cette comédie devra mettre en relief un aspect passé, présent ou futur du Manitoba, avoir une durée d'environ 45 minutes et pouvoir être présentée en tournée.

Un jury nommé par le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine, en consultation avec le Conseil des Arts du Manitoba, choisira l'oeuvre gagnante. Les oeuvres originales auront la préférence mais on acceptera aussi les adaptations musicales. L'auteur de la pièce choisie recevra un prix de $1,500 ainsi qu'une aide pour la mise en scène de la comédie.

La date limite du concours est le 1er décembre 1980 et la première représentation sera donnée le jour de la fête du Manitoba, le 12 mai 1981.



Premier au concours de récitation

Joël Lachiver, actuellement, élève d'une 10e année au Collège secondaire de Saint-Boniface a remporté, samedi dernier à l'Université de Winnipeg le premier prix du concours de récitation française, organisé au niveau provincial, dans la catégorie des 9e et 10e années.

Accord fédéral-provincial en matière d'économies d'énergie

Le Manitoba vient de signer un nouvel accord fédéral-provincial d'un montant de 18 millions de dollars en vue de financer des projets de démonstration de techniques portant sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Selon cet accord de quatre ans, les deux gouvernements se partageront à parts égales - neuf millions de dollars chacun - les coûts admissibles des projets qui démontrent des possibilités d'économie d'énergie ou qui encouragent la mise en valeur et l'adoption des ressources énergétiques renouvelables.

Portes ouvertes à Saint-Georges

Dans le cadre des célébrations pour la journée internationale des musées le 18 mai, le Musée de Saint-Georges organisera ce jour une journée portes ouvertes dans l'après-midi. Pour d'autres détails, téléphonez au 367-2369.

MINI - CONFÉRENCE
Organisée par le groupe de prières
maris-spa
13 - 14 juin
orateur invité: **Père Gérard MARIER**

HORAIRE:

vendredi soir 13 juin

17:30 - 18:30 ---inscriptions
18:30 - 19:00 ---chant et louange
19:00 - 20:00 ---conférence
20:00 - 20:30 ---café et échange
20:30 - ? ---Eucharistie et guérison

samedi 14 juin

09:00 - 10:00 ---chant et louange
10:00 - 11:00 ---conférence
11:00 - 12:00 ---réconciliation et prières en petits groupes
12:00 - 13:30 ---dîner
13:30 - 14:30 ---chant et louange
14:30 - 15:30 ---conférence
15:30 - 16:00 ---café
16:00 - 17:15 ---prières en petits groupes
17:15 - 18:30 ---souper
18:30 - 19:30 ---chant et louange
19:30 - 20:30 ---conférence
20:30 - 22:00 ---Eucharistie et au revoir

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____________________ **No. de tél:** ____________
$12.00 par personne. Montant inclus:$_____.(chèque ou mandat s.v.p.)
Retourner à: **Robert Le Moullec**, 461 rue Aulneau, Saint-Boniface, R2H 2V1 **Tél: 247-6855**

horaire de cbwft



SAMEDI

17 MAI

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LES CHEVAUX DU SOLEIL
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Tennis intérieur, filles-cadettes. Au Club de tennis Ile-des-Soeurs. Anim.: Serge Arsenault.
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 REGARDS SUR LE MONDE
Images de Bulgarie. Vieille terre historique, la Bulgarie possède encore de nombreux témoignages d'un grand passé. On dira de Sofia, la capitale: "Elle grandit sans vieillir".
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
16:00 BAGATELLE
Dessins animés
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise.
18:00 SPÉCIAL NOIR SUR BLANC, ÉMISSION SUR LE RÉFÉRENDUM (5e de 6). Anim.: Denise Bombardier. Rech.: Lucie L'Heureux. Réal.: Michel Beaulieu.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
21:30 LA CONQUÊTE DU CIEL
Feuilleton relatant l'extraordinaire essor que connut l'aviation, tant civile que militaire, depuis les années '20 jusqu'à nos jours. Avec Bruno Pradal, Daniel Rivière et Christine Laurent. Le couple se retrouve et vit enfin une heureuse idylle mais les jours de bonheur sont comptés car Joséphine doit repartir vers la Hollande. Revenu à Toulouse, après avoir été prisonnier, Julien retrouve Joséphine et tente de la garder près de lui mais le ciel est leur métier... En Amérique du Sud, où Jean Mermoz a établi les bases de la Cie Latécoère, Julien tente de traverser la Cordillère des Andes. Il réussira à élever son avion au dessus des cimes pour continuer la ligne **(dernière).**
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Comptes à rebours. Drame réalisé par R. Pigaut, avec Michel Bouquet, Serge Reggiani, Charles Vanel et Jeanne Moreau. Après dix ans d'internement, l'heure des règlements de comptes à sonné pour François. Lequel de ses quatre compères l'a trahi? Qui des quatre a le plus de raisons de s'inquiéter? (Fr. 7).
1:00 CINÉ-NUIT
Voici le temps des assassins. Policier réalisé par Julien Duvivier, avec Danièle Delorme, Jean Gagin et Gérard Blain. Un restaurateur reçoit un jour la visite d'une jeune fille qui lui apprend la mort de sa première femme. Elle profite de l'hospitalité du restaurateur pour comploter et semer la zizanie (Fr 55)

DIMANCHE

18 MAI

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 YOGI ET CIE
Dessins animés. Monsieur Fabieur.
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS: JEAN BOSCO
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 UNE HISTOIRE DE LA MÉDECINE
Début. Les Sociétés devant l'épidémie, l'impuissance et la peur. Dossier de Jean-Paul Aron et Marc Ferro, réalisé par J. L. Fournier. L'épidémie interpelle les institutions et les certitudes, les pouvoirs politiques et l'autorité des médecins car nous sommes désarmés à l'égard de certains virus.
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 CENT ANS DE MUSIQUE
14:30 D'HIER À DEMAIN
Trésors des cinémathèques: dans les cave de Fort d'Yvry. Documentaire réalisé par René-Jean Bouyer. Dans les caves du fort d'Yvry, la cinémathèque militaire de France comporte des images de combats et de guerre, d'actualités politiques et sociales, reflets de l'histoire mouvementée du XXième siècle.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Étude des grands problèmes scientifiques. L'Architecture. (1er de 5). L'Antiquité. Rapide historique de l'architecture antique. Le premier des arts a consisté à trouver le meilleur moyen pour abriter l'homme. Abri naturel d'abord, puis plus élaboré lorsque son intelligence lui permet d'imaginer, et enfin avec la sédentarisation définitive, la construction en matériaux durables et la création de villes. Invité: M. Jean-Pierre Adam Service d'architecture antique, Paris.
16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: **Thérèse Casgrain (1re de 4)** Le sénateur viendra nous entretenir de sa vie publique presque entièrement consacrée aux droits de la femme et à la justice sociale. Réal.: Jean Faucher.
16:30 SON ET IMAGES
17:00 SECOND REGARD
Informations religieuses nationales et internationales. Anim.: Myra Cree.
18:00 SPÉCIAL NOIR SUR BLANC, ÉMISSION SUR LE RÉFÉRENDUM: DERNIÈRE.
19:00 CHEZ DENISE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Un humour comme le nôtre.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Corps humain (4e de 5). Le Cerveau Echangeur extrêmement complexe, le cerveau capte l'influx nerveux et commande à tous les organes. C'est aussi une bibliothèque, une cinémathèque où sont gardées des archives séculaires. Pour cette mystérieuse machine qu'est le cerveau on fait une incursion dans celui d'un enfant et on a de gros plans de cette masse gélatineuse qui est le centre de toute l'activité humaine.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Homme et la musique (dern. de 8). Sensé ou insensé. Après la seconde grande guerre, le microsillon, le poste transistor et la télévision vont déclencher une véritable exposion. La technologie chambarde littéralement la pratique et le marché de la musique. La Jeunesse, à son tour, s'oriente vers le passé et les musiques d'ailleurs, tandis que des créateurs intransigeants, tel Bartok, maintiennent la tradition classique.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
0:05 CINÉ-CLUB
Persona. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Liv Ullmann et Bibi Anderson. Une actrice s'est murée dans un mutisme provoqué par un choc psychique. On la soigne dans une clinique où une jeune infirmière est chargée de veiller sur elle. Une amitié se crée entre les deux femmes. Une brisure dans cette relation provoque une crise qui sera peut-être bénéfique (Suède 66).

LUNDI

19 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Luc Durand et son épouse. Ils bricolent un abat-jour
11:30 WICKIE
Attention à la mégère.
12:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12:30 ADAMO EN SPECTACLE
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Sherbrooke. Les Femmes et la retraire. Des femmes au foyer et des femmes au travail viennent discuter de la retraite.
15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
Les Hindous.
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR

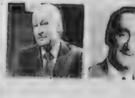


19:00 LA PETITE PARTIE
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: le caneton à la Niçoise et la laitue romaine.
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Le Point de mire. Policier réalisé par Jean-Claude Tramont, avec Annie Girardot, Jacques Dutronc, Mathias Habich et Jean Claude Brialy. Un photographe avait vaguement fait part à sa femme, elle aussi photographe, de ses ennuis avant de périr dans un étrange accident (Fr. 77).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL NOUVELLES DU SPORT
23:20 CÉSAR BIROTTEAU.
Feuilleton réalisé par René Lucot. **(2e du 6).** Ferdinand du Tillet organise une grande fraude avec la complicité de Charles Claparon et de maître Roguin. Du Tillet veut vraiment que l'argent de Birotteau s'envole en odeur comme ses parfums. Birotteau complètement obnubilé par l'honneur que lui fait le Roi, dépense à tout vent pour transformer sa maison. Enfin, César avec l'aide de Popinot coule les premières bouteilles de son huile césarienne.
0:20 C'ÉTAIT HIER
Guerilleros. L'Amérique du Sud, continent des inégalités sociales et économiques est en grande partie dominée par des dictateurs euxmêmes à la solde des États-Unis. Dix ans de lutte inorganisée et durement réprimée y a donné naissance aux despérados d'aujourd'hui **(sous-titré).**

MARDI

20 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
La Descente de Centour
9:30 ANIMAGERIE
Le Mouton **(2e de 5).**
9:45 VIRGINE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LES ENFANTS DU 47 A
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 ANDRÉ GAGNON, EN SPECTACLE
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
L'Intruse (The People). Science-fiction réalisée par John Korty, avec Kim Darby, William Shatner et Diane Varsy. Une institutrice arrive à Bando où elle doit occuper son premier emploi. La nature y est magnifique mais les gens sont si taciturnes qu'elle a l'impression d'arriver dans un cimetière. Il semble que les enfants qui lui sont confiés n'ont jamais joué, jamais chanté, jamais souri. Elle est bien décidée à leur donner le sens de la joie (USA).
16:00 BOBINO
16:30 DÉCLIC
Les Sacs.
17:00 CE SOIR
18:00 LA RÉPONSE
Émission spéciale de 4:30 (durée) sur le référendum



NON? OUI?

22:30 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS.
22:45 CINÉMA
La Longue nuit de 43. Film de guerre réalisé par Florestano Vancini, avec Belinda Lee, Gabriele Ferzetti, Enrico Maria Salermo et Gino Cervi. Alors que le nouveau gouvernement fasciste vient d'être constitué, à Ferrare, un blessé de guerre est réduit à la chaise roulante. Sa femme rencontre un ancien camarade d'université et devient sa maîtresse. Plus tard, l'infirme est témoin du meurtre de quelques patriotes mais il ne dira mot sur le sujet (It.).

MERCREDI

21 MAI

7:30 LE JOUR APRÈS LE RÉFÉRENDUM
9:00 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Le Royaume de Dieu
9:30 ANIMAGERIE
Le Mouton **(3e de 5).**
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
À votre santé
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Jacques Normand.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
Les Pompiers à l'oeuvre.
12:00 ACTION-SANTÉ
Au Cegep
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un group de l'Ile d'Orléans.
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 COSMOS 1999
La Planète du diable.
18:00 CE SOIR
19:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
19:30 BASEBALL DES EXPOS
Du Stade Olympique de Montréal, les Braves d'Atlanta rencontrent les Expos. Comm.: Jean-Pierre Roy.
EN CAS DE PLUIE:
19:30 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévey Beaulieu.
20:00 LES GRANDS FILMS
La Part du feu. Drame réalisé par Étienne Périer, avec Michel Piccoli, Claude Cardinale et Jacques Perrin. Un promoteur immobilier découvre que son principal collaborateur est devenu l'amant de sa femme. Apparemment indifférent à la situation, il continue d'associer son collaborateur à ses combines et semble même encourager sa liaison.
22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Le P'tit Canada. Quelques Québécois de Lowell au Massachusetts raconte l'émigration de leurs compatriotes au début du siècle dans les différentes villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. Par exemple en 1892 la seule ville de Lowell comptait pas moins de 26,000 Québécois et Fort Prince, 21,000 au moins. Réal.: André Gladu et Michel Brault.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 REFLECTS D'UN PAYS
De Jonquière. Bilan de la saison touristique du Saguenay.
24:20 CINÉMA
Le Caporal Epinglé. Film de guerre réalisé par Jean Renoir, avec Jean-Pierre Cassel, Claude Brasseur, Claude Rich et Mario David. Emprisonné dans un camp de concentration, un caporal de l'armée française tente par tous les moyens de s'évader. Pour lui, rien ne vaut la liberté alors que ses copains ont réussi tant bien que mal à se créer un monde de vie à l'intérieur de la prison (Fr. 61).

JEUDI

22 MAI

9:00 EN MOUVEMENT
Exercises pour le troisième âge.
9:15 LES ORALIENS
Au soleil.
9:30 ANIMAGERIE
Le Mouton **(4e de 5).**
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure, avec Pierre Ladouceur.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Monique et Michèle Mercure. Les petits matins: comment se friser avec des papillottes; lait de tigre; pamplemousse chaud; dégustation de café...
11:30 LA MAISON DE PERSONNE
12:00 LES RICHESSES DE LA MER
Les Crabes.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Songe d'une nuit d'été. (Midsummer Night Dream). Film musical réalisé par Dan Eriksen, avec l'Orchestre de New York City Ballet dirigé par L. Kerstein. Musique de Mendelssohn, chorégraphie de George Balanchine, avec Jacques d'Amboise et Arthur Mitchell (USA 68).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERREAFEU
Soyez bons pour vos amis
17:30 NANNY
Avec Juliet Mills, Richard Long, David Doremus, Trent Lehman, Kim Richards et Waldo. Le Fiancé.
18:00 CE SOIR
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 ZOOM SUR LES BÊTES LIBRES
La Bonne Bouffe. Une façon plaisante de découvrir la principale préoccupation des animaux de la savane de la réserve de Mara au Kenya: la recherche de la nourriture.
22:00 DU TAC AU TAC
Le tournoi de golf.
22:30 TELÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:25 CINÉMA
Seul chez les loups (Man on a String). Policier réalisé par Joseph Sargent, avec Christopher George, William Schallet, Keith Carradine et Jack Warden. Un policier dont le dossier est irréprochable, a été choisi pour accomplir une dangereuse mission. Il doit s'immiscer dans le monde interlope, en faire partie intégrante. Son rôle est de provoquer deux bandes rivales à s'affronter afin de les faire sortir de l'ombre (USA 72).

VENDREDI

23 MAI

9:00 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Centour-éboueur.
9:30 ANIMAGERIE
Le Mouton **(dern. de 5).**
9:45 LES CONTES DE LA VIE
Le Festival pop **(dern. de 2).**
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Soins à domicile.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Pierre Bourgault.
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
Dessins animés. La Femme à Mathurin.
12:00 CINÉASTES DE LA FAUNE
Gardiens de nos frères.
12:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
De Québec
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Terre D'Igloolik.
16:00 BOBINO
16:30 1, 2, 3... J'AI VU: PROCIDA
Une journée dans la vie d'un pêcheur de Procida, petite île au sud de l'Italie.
17:00 LES JEUX OLYMPIQUES
Les Jeux du renouveau **(2e de 6).** Les Jeux des années folles. Après une guerre éprouvante (1914-18) le sport reprend ses droits et les jeux sont présentés en 1920 à Anvers. Pour la deuxième fois Paris présente des Jeux quelque peu décevants de Tarzan-Weissmuller et de Numi.
18:00 CE SOIR
19:00 SPÉCIAL HEBDO
Émission d'une heure sur les résultats du référendum avec entrevues, table ronde, etc... Animation: Louis Lemieux Realisation: Claude Boux
20:00 À COEUR BATTANT
La Grèce (Iles des Cyclades): Une île pour l'éternité **(dern. de 2)** À Athènes, Hélène et Jean-Pierre firent connaissance avec des militants qui, de 1967 à 1974 ont été emprisonnés et torturés pendant de longs mois, et de vieux parents d'un leader politique.
20:30 HORS SÉRIE
La Couronne du diable. D'après Avant les ténèbres. 1179-1189. Pour Henri II d'Angleterre et Louis IV de France, c'est le crépuscule. Louis disparait le premier et laisse la place à Philippe Auguste.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Les Retraités de l'an 2000 pourront-ils vivre convenablement?
22:00 L'ENJEU
Anim.: Gil Courtemanche
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:25 CINÉMA
L'Uniforme de la honte. (Baby Blue Marine). Comédie réalisée par John Hancock, avec Jean Michael Vincent, Glynnis O'Connor et Michael Conrac. Au lendemain de Pearl Harbor, un aspirant-marin doit retourner chez lui. Affublé du costume bleu des réformés, il rencontre sur le chemin du retour un déserteur. Celui-ci le fait boire, et profite de l'état d'ébriété du jeune soldat pour changer d'uniforme (USA 76).



01:00 CINÉ-NUIT
Ciné-girl. Film réalisé et interprété par Francois Leroi, avec Christiane Gueho, Juliet Berto et J.H. Huet. Une comédienne raconte à un réalisateur la courte histoire de sa carrière: comment de jeune provinciale arrivée à Paris pleine de fougue et d'espoir, elle est devenue une comédienne sans envergure et sans ressort (Fr. 69).

McClung, la championne féministe

L'intéressante étude de M. Armand Bédard sur le mouvement de "libération des femmes" parue dans votre journal récemment appelle maintes réflexions.

par Rossel VIEN

Je tiens à signaler, hors de tout commentaire, une lacune qui m'a cependant surpris dans sa recherche. Je n'ai pas vu la mention d'une Manitobaine qui a été notoire dans ce mouvement et qui l'est encore, plus importante pour nous que les chères Anglaises que mon ami a retenues dans sa galerie libérationniste: Nellie McClung.

Ne faudrait-il pas souligner le simple fait que grâce à elle, le Manitoba a été la première province canadienne à "accorder" le droit de vote aux femmes en 1916? Suivie de près par les autres provinces de l'Ouest, et cela ne devait rien à l'Angleterre, et par le fédéral en 1920.

Dans les journaux winnipégois que j'ai eu l'occasion de manipuler, j'ai vu tant de fois le nom de Nellie McClung que j'ai fini par avoir quelque curiosité à son sujet, à côté de ceux qui m'occupaient.

Deux biographies lui ont été consacrées récemment, dues à deux femmes: Mary Lile Benham (Toronto, 1976) et Candace Savage (Saskatoon, 1979). Celle qui a présenté son essai, "In Times like these" en réédition en 1972, Veronica Strong-Boag, a qualifié celui-ci de "Meilleur écrit féministe jamais produit au Canada". Cet ouvrage **date de 1915!** On a affirmé également que ce livre demeure "l'essence de la philosophie féministe" (Programme-souvenir de la Commission des Sites historiques du Manitoba, 14 décembre 1975).

Il y a de quoi!

Je ne me retiens par de citer un autre témoignage, plus général, celui de Linda Taylor, dans un journal que je n'aime pas mais qu'il faut bien nommer, le *Winnipeg Tribune* du 19 octobre 1974: "Pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire de Winnipeg, qui s'imaginent que le Mouvement de libération des femmes est un produit des houleuses années 60, les idées et l'action menée par Nellie McClung et ses proches peuvent constituer toute une surprise". Il y a de quoi!

Nellie McClung, née Mooney, était fille d'un cultivateur ontarien immigré au Manitoba à l'époque des "homesteads". Elle était toute jeune encore lorsque la famille débarqua au terminus du chemin de fer de Fargo, à Saint-Boniface en 1880. Le voyage de Winnipeg jusqu'à Millford, près de Wawanesa, devait s'effectuer en charrette de la Rivière Rouge. Puis, ce fut la vie du colon installé dans la cabane de rondins.

Nellie McClung n'était pas d'ascendance anglaise, mais irlandaise et écossaise à part égale. Autodidacte, elle allait enseigner dans les écoles rurales après moins de sept ans de scolarité. Elle épousa un pharmacien fils de pasteur dont la carrière, dans l'assurance, allait amener le couple à Winnipeg, puis à Edmonton.

Elle a écrit à Manitou un livre autobiographique qui allait connaître, quoique tardivement, un succès record, "Sowing Seeds in Danny", 100,000 exemplaires. Il a été suivi de quinze autres. Mais sa notoriété fut due d'abord à sa vie publique, particulièrement pour ses luttes pour les droits des femmes.

Des avenues nouvelles

Peu me chaut que Nellie McClung ait été mêlée au mouvement de prohibition et aux "ligues de tempérance" qui espéraient sauver la famille et les moeurs par le lait. Ce n'est sûrement pas pour cela que les Postes lui ont consacré un timbre (lors du centenaire de sa naissance, en 1973).

C'est parce qu'elle a été vraiment novatrice en indiquant aux femmes des avenues nouvelles d'action, d'attitudes et rôles. "Le temps viendra, croyait-elle, où les femmes pourront être économiquement libres et jouir d'indépendance sur le plan intellectuel et spirituel". Un objectif qui est loin d'être devenu réalité trente ans après sa mort, même dans les pays les plus avancés.

En Alberta, où elle a été députée à la législature pendant les années 20, elle a préconisé des mesures qui étaient alors impensables, comme les allocations familiales, le droit de propriété aux femmes, les services de santé publics aux écoliers, le droit à la régulation des naissances, bien d'autres.

Nellie McClung croyait que les femmes sont supérieures aux hommes aux points de vue normal et éthique, et se serviraient du pouvoir politique pour rendre le monde meilleur et plus intègre (cleaner). Elle pensait aussi que si les hommes avaient à supporter les conditions de la maternité, la science aurait trouvé quelque chose pour alléger leur sort. Les nausées de sa première grossesse lui furent pénibles, dit-on.

Dans l'harmonie

Aux tenants de la femme au foyer, elle rétorquait non seulement par la parole, qu'elle avait facile, mais par l'exemple: elle a élevé une famille dans l'harmonie.

Seule femme nommée au Conseil de Guerre canadien créé en 1918, elle a été à l'époque présidente de l'Institut des Femmes d'Emonton, qu'elle a impliqué dans l'aide aux femmes des soldats.



La grande féministe Nellie McClung

Elle a tempêté contre la guerre, qu'elle ne croyait pas inévitable; "un crime commis **par des hommes...**"

Le magazine *MacLeans* lui décernait le titre de meilleure femme orateur le 1er septembre 1912. Surnommée Windy Nellie, ou encore Lady Terror, elle avait alors, paraît-il, adressé la parole à plus de quatre cents assemblées depuis huit ans. Elle a été déléguée canadienne à la Ligue des Nations en 1938, et première femme à la régie de la radio canadienne (1936-42).

Tourner en dérision

Je me demande si M. Bédard, dans son étude, ne table pas trop sur les sources anglo-saxonnes. Sur le phénomène du militantisme féminin dans l'Ouest (qui est indiscutable), il dit: "Une bonne partie des immigrants et immigrantes dans l'Ouest était d'origine britannique, donc ils avaient vécu des expériences dans ce domaine en Angleterre".

Nellie McClung était canadienne et manitobaine de formation et ses initiatives étaient originales, comme son organisation d'un parlement parallèle à Winnipeg pour tourner en dérision l'attitude arrogante du premier ministre Rodmond Roblin envers les femmes.

Remercions M. Bédard de nous avoir rappelé un exemple du ridicule où peuvent tomber les lois, même anglaises. Nellie McClung fut une de celles qui ont pris part à l'affaire Emily Ferguson, cette magistrate de la Cour familiale d'Edmonton qui fit préciser le sens du mot **personne** dans un article de la constitution fédérale, par moins! C'était en 1929, et la Cour suprême n'ayant pas bougé, il a fallu en appeler au Conseil Privé de Londres pour déterminer que les femmes étaient...des personnes. Cela fait penser aux maîtres du moyen âge qui se demandaient si les femmes avaient une âme.

Il semble que Nellie McClung n'ait pas eu l'occasion de connaître le Canada français. Je crois qu'elle l'aurait compris et aimé. Il faut noter de toute façon qu'elle a siégé au premier "Bureau des Gouverneurs" de Radio-Canada, on l'a dit, un organisme qui a reconnu au moins en principe le bilinguisme et le biculturalisme dès ses débuts.

Une dernière remarque. Pour ce qui est du 20e siècle, il est impossible de traiter du féminisme sans parler d'une Française au moins, Simone de Beauvoir, qui a inspiré tout le mouvement féministe... aux Etats-Unis! Je pense à une autre, décédée maintenant, qui était aux antipodes comme tempérament, Anaïs Nin, et qui a exercé une influence encore présente aux Etats-Unis, contribuant à amorcer la "Libération des hommes", car les deux tiennent à un même ensemble, en fin de compte, et à un même conditionnement.

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-80-13 - Construction d'un balisage lumineux à l'aéroport de Dryden (Ontario)

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: - construction d'un balisage lumineau à l'aéroport de Dryden (Ontario), y compris l'installation d'un dispositif lumineux d'approche à faible intensité sur l'approche 29 et tous les travaux connexes.

Date limite: **le 4 juin 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux bureaux des Associations des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F. E. Lay

Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

WFO-0177 Services de nettoyage à l'aéroport de Churchill

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: - Services de nettoyage et de conciergerie à l'aréoport de Churchill (Manitoba).

Date limite: **le 17 juin 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les personnes intéressées par l'appel d'offres sont invitées à une réunion qui aura lieu à 13:30 (heure locale), le 29 mai 1980, dans le bureau du directeur de l'aéroport, au hangar H-7 de l'aéroport de Churchill; elles pourront y étudier les devis et visiter les lieux.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay

Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

Semaine nationale de l'embauche des étudiants **26 au 30 mai**

Profitez de votre été, embauchez un étudiant!

Communiquez avec votre Centre d'Emploi du Canada ou avec votre Centre d'Emploi du Canada pour étudiants

460 rue Main
Winnipeg Manitoba
Téléphone (204) 949-5520

Canada — Emploi et Immigration Canada, Lloyd Axworthy, Ministre — Employment and Immigration Canada, Lloyd Axworthy, Minister

AVIS AU PUBLIC

Aide financière aux étudiants

Les formules de demande pour l'année scolaire 1980-81 sont disponibles dès maintenant à votre école d'enseignement supérieur la plus proche ou à n'importe quelle université ou collège au Manitoba ou à "The Brandon Regional Student Aid Office" ou "The Student Aid Office" à Winnipeg.

Le programme d'aide aux étudiants du Manitoba aident les étudiants des écoles d'enseignement supérieur, des collèges, universités et de toute autre école secondaire. Les montants alloués sont basés sur les moyens financiers et sont distribués sous forme de bourses ou de prêts. Vous pouvez obtenir plus d'informations en vous adressant à votre école d'enseignement supérieur la plus proche ou aux adresses ci-dessous:

Winnipeg
Student Aid Branch
693, Taylor Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3M 3T9

à Winnipeg
Tél : 452-3100
Sans frais au Manitoba
Tél : 1 - 800 - 262-8802

Ouest du Manitoba
Brandon Regional
Student Aid Office
270 -18th Street
Brandon, Manitoba
R7A 6A9

à Brandon
Tél : 728-9520
Sans frais au Manitoba
Tél : 1 - 800 - 852 - 2704

MANITOBA
DEPARTMENT OF EDUCATION

Le petit seminaire a fêté ses 20 ans

C'est dimanche dernier au Centre culturel franco-manitobain que s'est déroulé une petite fête où l'on a célébré la fête des mères et - surtout -, le 20e anniversaire du petit séminaire.

Le petit séminaire est une oeuvre du diocèse qui accueille les jeunes de la 9e à la 12e année. Bien entendu, les choses ne se déroulent plus dans cette institution comme "dans le temps".

Aujourd'hui, les responsables du petit séminaire, comme l'abbé Léonce Aubin, essaient essentiellement "de créer une atmosphère qui favorise des vocations sacerdotales".

Les vocations étant devenues plutôt rares ces dernières années, l'accent est mis sur les nouveaux ministères qui s'offrent aux laïcs, qui peuvent s'engager dans le milieu social ou paroissial.

Ci-contre et ci-dessous la majeure partie des pensionnaires de l'instutitution de la rue La Flèche à Saint-Boniface.



Les gars de la 9e. De gauche à droite, assis: Marc Jubinville, Benoit Nayet, Gilbert Damphousse, Jean-Pierre Lemoine, Raymond Turenne et André Boucher. Deuxième rangée: Jean-Marc Audette, Alain Barnabé, Luc Roy, Bernard Roy, Claude Vielfaure et Denis Balcaen.



Les pensionnaires de la 11e et de la 12e. De gauche à droite, assis, on retrouve: Gilles Labossière, Claude de Moissac, Don Roscoe, Marcel Damphousse, Emile Rémillard, Jean-Pierre Roy et Rhéal Parent. Deuxième rangée: Jean Bazin, Henri Dupuis, Denis Bernardin, Bernard Bazin, Marc Rémillard, René Mabon, Eugène Fillion, Denis Vielfaure et Léonce Aubin.



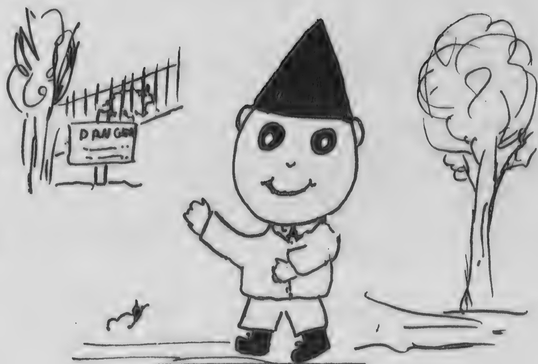
Les élèves de la 10e année. De gauche à droite, assis: Noël Kirouac, Daniel Perreault, Joël Gagnon et Dominique Fillion. Deuxième rangée: Paul Smith, Régis Labossière, Roland Fortier, Richard Connelly, Jean Barnabé et Louis Dornez.

La Page de Bicolo ...

ALLO les amis!

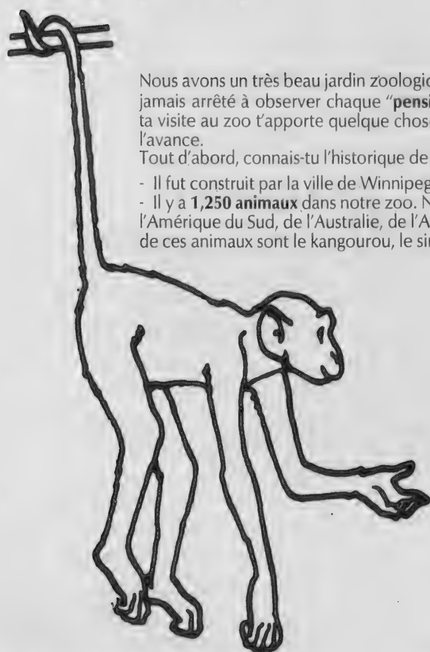
J'espère que vous aurez la chance de visiter le zoo de Winnipeg! Préparez bien votre visite et suivez les règlements du zoo!

Bicolo



VISITE AU ZOO!





Nous avons un très beau jardin zoologique ici à Winnipeg. T'es - tu jamais arrêté à observer chaque "**pensionnaire**" du zoo? Pour que ta visite au zoo t'apporte quelque chose il est bon de la préparer à l'avance.
Tout d'abord, connais-tu l'historique de notre zoo?

- Il fut construit par la ville de Winnipeg en 1905
- Il y a **1,250 animaux** dans notre zoo. Nous avons des animaux de l'Amérique du Sud, de l'Australie, de l'Afrique et de l'Asie. Certains de ces animaux sont le kangourou, le singe, le zèbre, le tigre, le lion.



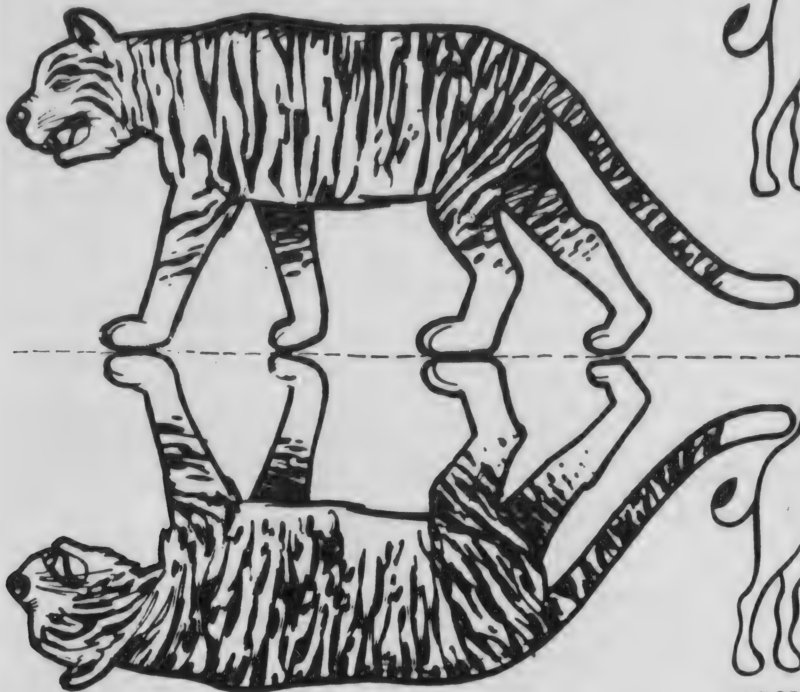
- **Savais-tu que c'est ici, au zoo de Winnipeg que nous avons la plus grande variété d'oiseaux au Canada?**
- Il y a 50 personnes qui travaillent à plein temps et toute l'année dans le Zoo, et 20 personnes à temps partiel.
- Le Parc est ouvert aux visiteurs toute l'année et c'est **gratuit!**

En te promenant d'un endroit à l'autre, remarque les noms des animaux et des oiseaux et de quel pays ils viennent.
Je te souhaite une visite des plus intéressante!

Le Tigre

Bricolage...

1. *Découpe et colle sur du carton mince.*
2. *Colorie le, plie les pattes du tigre sur la ligne pointillée au centre.*
3. *Découpe autour des lignes noires et tu auras une jolie décoration qui te rappellera ta visite au zoo.*

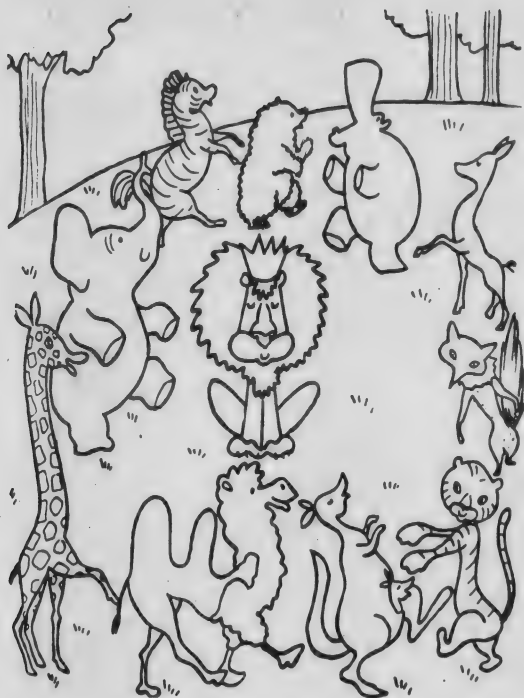






LEQUEL EST UN CHAMEAU?

LEQUEL EST LE DROMADAIRE?





- SANS PAROLES -



— Le mardi, c'est le jour des visites.

Peux-tu nommer tous ces animaux qui font la ronde?

....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	

Quel est d'après toi, le roi des animaux? ....

Membre gagnant
no. 2151
Marie Sawchuk, 10 ans
40 rue La Barrière
Saint-Norbert, Manitoba

Réponse:
Les animaux
Girafe, éléphant, zèbre, ours, hippopotame, gazelle, renard, tigre, kangourou, chameau, lion.
Le roi des animaux c'est le lion.

Nécrologie



Doris Johnson

Après de nombreuses années à l'hôpital Taché de Sainte-Boniface, Mlle Doris Johnson est décédée le vendredi, 2 mai, 1980, à l'âge de 39 ans. Elle était la fille bien-aimée de feu Henry Johnson et de Lucille Johnson de Saint-Boniface.

Doris laisse dans le deuil, sa mère Lucille; son frère Gilbert, sa belle-soeur et deux petits enfants Corinne et Jeffrey de Transcona ainsi que plusieurs oncles et tantes.

Les prières ont été récitées à 19:30 dimanche, le 4 mai à l'hôpital Taché où elle avait de nombreux amis.

La messe des funérailles à été célébrée lundi, le 15 mai, 1980 à 10:00 en la Cathédrale de Saint-Boniface par l'abbé Gérard Dionne et le chant par Mme Gilles Normandeau.

L'enterrement suivit dans le cimetière de Saint-Boniface.

Les porteurs étalent: Kevin Desarrano, Louis Bohn, Roger Ayotte, Marcel Brunet, Keith et Michael Ferley.

La chapelle funéraire Desjardins était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

Mme Lucille Johnson et la famille Gilbert Johnson tiennent à remercier sincèrement les parents et amis pour les temoignages de sympathie, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles, envois de fleurs et de cartes.

Un merci très spécial au personnel de l'hôpital Taché pour les généreux services et prières, le dimanche soir 4 mai à 19:30.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession du feu DELVINA MELINA MARIE LEBLANC, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse de Robert Leblanc, du même endroit, cultivateur retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 20 juin, 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour du mois de mai, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET

Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession du feu, PAULINE HEMERY, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, retirée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boulevard Provencher, case postale 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 2 juin, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois de mai, A.D. 1980.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET

Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS JOACHIM LEGAL, du Village de Saint-Adolphe, au Manitoba, estimateur retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Canada Trust, 232 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3C 0B1, le ou avant le 20 juin, A.D. 1980.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de mai, A.D. 1980.

MONK, GOODWIN & COMPANY Procureurs de la succession



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Projet:

Fournir et installer un système de détecteur d'incendie divers bâtiments, bfc Winnipeg (Manitoba)

Dossier: WG 003 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est)

le vendredi 13 juin 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés au Bureau de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **613 - 998-9549**, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

La Residence Saint-Claude Ltée

est à la recherche d'une

personne ou d'un couple

Responsable pour le projet des déficients mentaux.

Entrée en fonction: **Le 1er août 1980.**

Responsabilités: 8 personnes à charge - nourriture, lavage, entretien de la maison, contrôle financier budgétaire et autres fonctions suivant le contrat. Doit-être bilingue (français - anglais).

Salaire: contrat.

Emploi permanent-nourriture et logement gratuits. Pour de plus amples reseignements s'adresser à: Jos. Philippot ou à E. Genest avant le 1er juin.

Pour les demandes d'admission, s'adresser le plus tôt possible à La Résidence Saint-Claude Ltée, a/s Jos. Philippot, Saint-Claude, Manitoba R0G 1Z0

La petite école, inc.

recherche une

institutrice

pour une prématernelle à mi-temps
entrée en fonction, **le 1er septembre 1980;**
salaire à négocier
Envoyez votre demande avec curriculum vitae à:
La Petite École, Inc.
C.P. 201, succursale Saint-Boniface
avant le 29 mai 1980

La Société Historique de Saint-Boniface

est à la recherche
de trois interprètes pour

LA MAISON RIEL
lieu historique national

responsabilités

- diriger des tours guidés du terrain et de l'édifice.
- interpréter et expliquer les caractéristiques historiques et architecturales de la Maison Riel, les articles en montre, les artefacts et le mobilier, y compris l'histoire humaine propre au lieu.
- répondre aux demandes de renseignements portant sur les caractéristiques du lieu.

exigences

- connaissance de l'histoire de la Rivière-Rouge et du Manitoba en général, et de l'histoire des familles Lagimodière et Riel en particulier.
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

salaire

- $4.75 / heure

écrivez à La Maison Riel
330 chemin River
Saint-Vital, Manitoba.
R2M 3Z8

LE 100 NONS

est à la recherche de

2 jeunes étudiants

pour travailler sur divers projets

- doit avoir une bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite.
- doit démontrer un intérêt envers la culture franco-manitobaine.

La date limite pour soumettre vos demandes est **le 23 mai**

Si vous êtes intéressés S.V.P. contacter:

Madeleine Lépine
247-8525

L'Exécutif provincial

de la

Société franco-manitobaine

est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

Directeur(trice) général(e)

Description de tâches:

- responsable à l'exécutif pour la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la S.F.M.
- prépare les ordres du jour, documents d'appui, rapports et procès verbaux pour l'exécutif
- responsable du dossier politique de la S.F.M., selon l'orientation et les buts et objectifs généraux dictés par l'exécutif
- voit à ce que la mission de la S.F.M. et l'orientation donnée par l'exécutif soient reflétées à l'intérieur de tous les programmes et activités de la S.F.M.
- voit à assurer des canaux de communication avec les autres organismes franco-manitobains
- assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des francophones hors Québec

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine
- expérience administrative
- flexibilité dans les relations publiques
- esprit d'initiative et de créativité
- expérience dans le domaine du développement communautaire

Entrée en fonction: le 1er août 1980

Salaire: $26,000 - $36,000

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 13 juin 1980 à:

Madame la Présidente
Société franco-manitobaine
194 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

La S.F.M. est à la recherche d'un

Agent en développement économique

Note:

Cet agent agira, à titre de permanent, sous l'autorité immédiate du Conseil d'administration du Conseil Économique de la Rivière Rouge.

Description des tâches:

- Identifier les facteurs de localisation industrielle commerciale et touristique du territoire.
- Étudier, préparer, diffuser un ou des programmes d'éducation, d'animation et d'information économiques.
- Étudier, préparer une stratégie de développement économique.
- S'assurer la collaboration des organismes du milieu
- Susciter la création de nouvelles entreprises.
- Favoriser l'obtention des aides gouvernementales.
- Tout autre travail demandé par le Conseil d'administration.

Exigences:

- Bachelier en sciences de l'administration (spécialité finances) ou commerciales ayant un ou deux ans d'expérience.
- Une expérience pertinente d'au moins 5 ans en administration pourrait suppléer au manque de diplôme universitaire.
- Maîtrise du français et de l'anglais.
- Demeurera sur le territoire de la Rivière Rouge ou est très disponible aux attentes de sa population.

Salaire: Selon compétence - $17,000 à $27,000 par année.

Date limite: le 23 mai 1980.

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae, à:

Marie Déquier
Société Franco-Manitobaine
194 bld Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

Les petites annonces

VENTE DE GARAGE - Les 22-23-24 mai. Antiquités; Horloge, Rouet, etc, G. J. Prénovault 610, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface Tél: 233-8668
-362-

À VENDRE: un chalet à la Plage Albert lot 77' x 177' 3 chambres à coucher, salle de bains, au complet - chauffage électrique, tapis, puits artésien, fosse septique - habitable toute l'année, tout isolé - grande véranda. Pour plus d'information - Téléphoner 253-2854 après 19 heures.
-337-

VENTE PRIVÉE - valeur $49,000, vendrait $35,900.00 - comme neuf, très bon duplex de 9 grandes pièces, entièrement rénové. Inclus fenêtres, toît, auvents, tapis et revêtements de sol neufs. Fraîchement peint intérieur et extérieur - sous-sol complet - très bien bâti (environ 29 ans) - isolation complète - beau grand lot profond et clôturé - garage et place de stationnement - très bien situé à Winnipeg (10' de Saint-Boniface) - près de l'école, des autobus et des magasins - doit être vu pour être apprécié - pourrait avoir un revenu minimum d'environ $550,00 par mois - téléphone: 255-2825 après 18h - pas d'agent s.v.p.
-324-

À VENDRE - à Île-des-Chênes, moitié d'un duplex, 2 chambres à coucher, grand lot 40' x 200' et grand garage pour $37,500 Téléphoner (1) 878-2527 Hypothèque assumable.
-367-

À VENDRE - voiture "Buick Skylark 1980" édition limitée-moins de 10.000 kilomètres, garantie prolongée, traction avant, air climatisé, parfaite condition, prix à négocier. Composer: 237-7417
-339-

À VENDRE: un bungalow construit sur un lot de 55' x 100' à l'angle de deux rues - 3 chambres à coucher, salon, cuisine et salle à manger, garage double, le tout clôturé avec un grillage galvanisé. Je supporte l'hypothèque à 10% d'intérêt. Prix total: $46.000.00 (la maison a été construite en 1974) Motif de vente: départ du Canada. Composer: 633-2682
-336-

Valeur de 50,000.00 - vente privée - $42,900.00 - Bien située, rue Cunnuington à Saint-Vital, 5 minutes de Saint-Boniface - maison solide 1 3/4 étage, entièrement rénovée. Toit, fenêtres, tapis, et revêtement de sol, neufs. Peint intérieurement et extérieurement. Sous-sol à la grandeur, congélateur, poêle et réfrigérateur inclus. Salle à manger avec lustre. Beau grand lot de 50'. Complètement privé. Garage. Une petite distance de marche de l'école et du parc. Libre le 15 juin Téléphoner: 255-2825 - après 18h - pas d'agent s.v.p.
-346-

À VENDRE une Honda 750 1975, 12,000 miles nouveau système d'échappement coupe vent "Wind-Jammer" en très bonne condition $2,400 ou meilleure offre Téléphoner: 452-5348
-368-

À LOUER - à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher, entrée privée - près des autobus, Pour plus d'informations, composer le 233-7447.
-343-

À LOUER - appartement de 3 pièces, avec salle de bains et entrée privées. Téléphoner: 233-9397
-365-

À VENDRE - une série de clubs de golf avec sac et chariot de caddy prix $80.00 - tél: 233-7696
-366-

À VENDRE - chalet à la Plage Albert - tout isolé 3 chambres à coucher, "open beam", bien fini à l'intérieur, 3 piece bath, eau courante chaude et froide. Foyer Franklin. Propriété privée, près de la plage. Téléphoner: 237-0991
-341-

À LOUER: à 419 rue de La Morénie un appartement d'une chambre à coucher au 1er étage, entrée et salle de bains privées, poêle, réfrigérateur, stationnement pour voitures, près des magasins, autobus, du collège et de l'Hôpital - grand jardin pour se reposer en dessous des arbres, libre pour le 1er juin. Composer: 233-6872
-342-

Saint-Boniface - Appartement de 5 pièces au 2e étage 2 chambres à coucher - réfrigérateur, cuisinière, laveuse, sécheuse - près de l'hôpital stationnement - pour personnes responsables avec références. $220.00 par mois Composez 257-3651
-353-

À LOUER - suite de 2 chambres à coucher, poêle et réfrigérateur inclus, à Saint-Boniface. Téléphoner: 247-7955
-351-

À VENDRE - Bungalow 2 chambres à coucher - complètement renové et isolé - tapis mur à mur - grande cuisine avec armoires en chênes et linoléum incrusté sous-sol avec salle de récréation, 3 ième chambre à coucher, salle de douche - garage simple - espace pour deuxième auto. Demande $32,500 - Pas d'agents - signalez 233-0870
-363-

À VENDRE - belles draperies (pour salle à manger) faites sur mesure et un rideau de cuisine même matériel (seulement 2 ans d'usure). Un ensemble de Niagara cyclo-message le "Thermo Cyclopad" et le "Niagara hand unit" en bonne condition. Téléphone: 257-6922.
-338-

À LOUER - Rue Carrière suite d'une chambre à coucher - frigidaire et poêle - libre 1er juin composer 247-7197
-364-

"Désire louer garage aux environs de la rue Cathédrale et Aulneau - Marcelle - 233-7774"
-349-

À VENDRE - à Sainte-Anne-des-Chênes: Bungalow 192 rue St Alphonse, près des écoles, de l'église, magasins, terrain de jeux pour enfants - Lot 55' x 150' avec arbustes décoratifs, arbres, terrassement fini - clôture ainsi que remise sur plancher de béton, brochée sous terre-sous-sol fini 24'x32'. La maison comprend 3 chambres à coucher (une au sous-sol) - rideaux inclus ainsi que poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle. Prix raisonnable avec hypothèque de 10%, moitié comptant. Il faut voir ça! Téléphoner 422-8237.
-344-

À LOUER: Bel appartement meublé, à compter du 1er juin au 425 rue Dumoulin à Saint-Boniface. Entrée privée. Pour plus d'information, téléphonez au 233- 1547.
-345-

VENTE PRIVÉE -rue Ritchot Maison de 2 étages, 2 chambres à coucher 2 salles de bains, tapis inclus, poêle, refrigérateur, laveuse et sécheuse. Près des écoles et autobus. Idéal pour jeune couple. $31,900. Téléphoner 233-8285 après 16 heures.
-359-

À VENDRE - vente privée à Saint-Boniface rue Aulneau, bungalow de 2 chambres à coucher - garage. Prix $27,500.00. Composer: 233-7868
-347-

À LOUER - rue De La Morénie, Saint-Boniface logis de 3 pièces - 1 chambre à coucher, complètement meublé, libre le 1er juin - composer: 233-5874 après 16 heures.
-348-

À VENDRE - Lot de 15 acres, près de la rivière avec maison (de 2 ans) ainsi que 10 à 15,000 yards de "top soil". Téléphoner: (1) 422-8348 ou (1) 422-5252
-357-

À VENDRE - 1974 - Renault 12, 58,000 milles. Traction avant, 4 portes, transmission manuelle excellente condition. Une offre quelqu'un? Après 16 heures au 233-8285.
-358-

À VENDRE - "Camper Trailer", "soft top", couche 4 personnes, deux pneus extra et un cric en très bon état - demande $425.00. Téléphoner 237-6413 ou visiter 325 blvd. Provencher
-360-

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél.: 233-3385
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A - 182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

"J'achète"
Collectionneur d'antiquités
Désire acheter ou échanger
Mobilier en bois de pin
fait à la main.
Téléphonez au 256-2678
Aprés 17 heures.

GAGNEZ
jusqu'à $266.00 par semaine
Votre propre commerce, à domicile; envoyez par poste des circulaires. Pas d'expérience nécessaire.
"Worldwide Systems" 13-P, C.P. 1262 Stn. 'B', Oshawa, Ontario L1J 5Z1

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti
117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-2085

ASSUREURS

ELW
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

AGENCE FOREST LTÉE
247-8434 233-4955
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher. St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

TEFFAINE MONNIN
HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX À
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

Pour une estimation gratuite, appelez Bernard Jounot
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
ET
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

J Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

suite de la semaine dernière

Avec les premières gouttes de pluie entrèrent Claudius et sa femme.
- Pourvu que le toit soit assez gonflé pour ne pas laisser passer la pluie, priait Marie. Michel plutôt galant avec les dames, ne cacha pas son mépris pour Épiphanie en l'ignorant complètement. Il s'adressa à Casimir;
- Nom d'une pipe en voilà un temps pour voyager. Alors moi, si je n'avais rien de mieux à faire, j'irais me coucher. Maudit temps de malheur! Tu veux un verre Claudius?
Claudius ne semblait pas le moindre offensé et tonna de sa voix de stentor;
- Tu sais bien que c'est pas de refus Michel. Ton cognac, il est toujours le bienvenu, Sainte Bar-be!
Épiphanie, courroucée prit une chaise. Elle accepta avec un soupçon dans l'oeil, la tasse de thé que Marie lui tendit, et frotta sa cuillère avec son pouce avant de la plonger dans le sucrier. Marie n'était pas d'humeur à essuyer des insultes ce jour-là et elle aida les filles à desservir - en silence.
Les garçons disparurent ainsi que les filles. Après un moment, Michel et Claudius sortirent pour aller voir Starlette. Celle-ci était allongée dans la paille. Par dessus son souffle, on entendait le bruit fracassant de son coeur qui battait à rompre les parois de sa poitrine.

Dehors, il pleuvait et les rafales de vent et la pluie pleuraient par les portes et les fenêtres étroites de l'écurie. Les garçons étaient perchés sur la stalle et le mangeoir, l'air pensif, silencieux. Casimir brisa le silence:
- Alors quoi de neuf? La peti-te el-le ne va pas?
- Elle va mourir, dit Yves simplement.
Casimir se pencha et passa la main de la tête à la queue.
- Eh, non, dit-il, moi je ne peux rien; mais Épiphanie peut-être avec son truc de chaudron.
- Ce n'est pas le temps de faire des blagues, grogna Michel.
- Je ne fais pas de blagues. Retournons à la maison je vais t'expliquer, rassura Casimir.
Dans la cuisine, un grog à la main, Casimir poursuivait la conversation interrompue.
- Moi je soign-e les animaux, mais quand u-ne bê-te risque de crever, alors là ma fem-me s'en occup-e. Tenez la semai-ne passée, mes veaux avaient tous la diahrrée et sur dix, deux sont morts malgré les remèdes que je leur enfilais. Alors j'ai dit à Épiphanie.
- Sors ta mar-mi-te et fais ton affaire...
Épiphanie regarda son mari d'un oeil malifique et souffla
- Tais-toi imbécile, tais-toi.
Claudius fit mine de rien entendre et continua.
- Ell-e met un nombre impair de tasses d'eau dans son chaudron, selon la gravité de la maladie - on va dire trois tasses pour une bête qui souffre des jointu-res-, cinq pour une qui ne se relèv-e plus. Puis elle fait bouillir le chaudron d'eau sur un feu vif et découvert en recitant le Pater Noster en latin et à l'envers, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une seule goutte dans le fond. Marie et Michel regardaient Épiphanie. Ses lèvres étaient encore plus pincées que d'habitude et ses yeux dardaient de son mari à la porte, comme si elle voulait s'évader.

Michel n'eut point de difficulté à la visualiser devant un chaudron noir, brassant un mélange de je ne-sais-quoi sortilège. Marie était franchement scandalisée. Elle l'avait toujours considérée comme une femme scrupuleuse à l'excès. Le dimanche, Épiphanie allait aux deux messes et passait l'heure entre les deux messes à décrotter méticuleusement, à coups de chapelets et de chemins de croix. Jamais Marie aurait cru qu'elle patogeait dans la sorcellerie. Il y eut un silence bref. Marie brisa le silence et dit fermement.

- Je ne crois pas à ces choses-là. Ce n'est pas catholique. Dailleurs, les veaux ils devaient être moins malades que les autres, c'est tout.
- Et si je te disais qu'elle a guéri plus de cinquante bêtes avec cette méthode, insista Casimir.
- Alors, je dirais tant-pis, repondit Marie en riant, même si je ne crois pas à la sorcellerie, je refuse qu'on la pratique chez moi.

Les Casimir partirent entre deux rafales de pluie. Dans la soirée, vingt fois, Michel allongea la main pour décrocher son fusil, mais à chaque fois, il la retirait, incapable de se voir dans le rôle de celui qui terminerait la vie de sa douce Starlette.

Starlette mourut à l'aube, quand Chanteclaire annoncait un jour tout neuf. On l'enterra avec son poulin dans la prairie près des vieux sapins ou jadis elle venait s'abriter du vent et du soleil. Bientôt la butte qui se dressait sur sa tombe fut recouverte de marguerites aux yeux de velours et d'herbe verte. La butte est encore là, et les vieux sapins qui soupirent à tous les vents. Ils sont des monuments appropriés pour une brave bête qui avait su gagner et retenir l'amour des humains.

CHAPITRE XXVI
PLAISIRS ET DIVERTISSEMENTS

Il ne faut pas croire que la pauvreté détruit toute vie sociale. Au contraire, parfois elle sert à lier d'amitié des personnages qui seraient indifférents envers l'un l'autre s'ils vivaient dans des conditions différentes. Si les gens de Kernevez s'entraidaient beaucoup, ils savaient aussi s'amuser ensemble. L'été, ils allaient chercher des fruits sauvages sur le coteau ou sur la montagne. Pour cette occasion, plusieurs familles montaient sur le même rack à foin, apportant assez de victuailles pour nourrir une armée. Chemin faisant, on jasait, on riait et le coeur léger, on allait à l'aventure. Qui ne se souvient pas de la journée sur la montagne ou Michel occupé à cueillir des framboises entendit casser des branches dans le buisson voisin. Croyant que c'était un de ses garçons, il cria.
- Ho là, même s'il y en a beaucoup, tu ne devrais pas abîmer les branches comme ça. Laisse-en pour les autres!
Le bruit continua, accompagné d'une respiration forte 'snoff, snoff'. Michel avait l'habitude de se faire obéir.
- Alors imbécile, dit-il en se retournant, tu as fini ton saccage?

Il y avait, à trois pas de lui, un ours brun, dressé sur ses pattes.
- Merde alors, s'exclama Michel, trop surpris pour réagir.
L'ours fit volte face et disparut dans la forêt.

M. Bernier qui était pas loin, avait tout vu, et il régala ses voisins de cette histoire au grand chagrin de Michel.

Il y avait un couple d'excursions au Lac Claire durant l'été. Pour celles-ci, on louait un gros camion, et en se serrant un peu, on pouvait facilement transporter une vintaine de personnes. Durant un de ces voyages, Marie avait perdu ses quatre petits garçons. L'alerte fut donnée tout le monde cherchait ça et là sans les trouver. Marie était prête à faire draguer les profondeurs du lac tellement elle était inquiète. Elle tenait Isabelle par la main de peur que celle-ci aussi disparaisse, et elle n'écoutait pas la gamine qui répétait.

- Je sais où ils sont, mamie.

Enfin agacée, elle lui dit

- Mais qu'est ce que tu veux?

(Suite la semaine prochaine)

Le 10e Festival théâtre jeunesse

Le Cercle Molière va fêter, du 16 au 18 mai, au Centre culturel franco-manitobain le 10e anniversaire du Festival théâtre jeunesse. Durant le festival, neuf écoles vont présenter onze spectacles. Trois autres pièces seront offertes hors-concours.

Cette année encore, des prix seront distribués pour le meilleur comédien et comédienne de soutien, le meilleur comédien et comédienne dans un rôle principal et pour la meilleure production et la meilleure pièce inédite. Les juges seront Irène Mahé, Michel Breton et Janine Tougas.

Par ailleurs, le festival comprend, en plus des pièces présentées, des sessions d'évaluation, des ateliers de jeu et de mouvement et des rencontres sociales. Les fêtes du 10e anniversaire se parachèveront par une soirée gala le 17 au soir, à 20h00. Des vedettes franco-manitobaines participeront à cette événement.

Le 17e congrès de la L.F.C.

Le 17e congrès de la Ligue des femmes catholiques aura lieu à la paroisse de Île-des-Chênes, les 24 et 25 mai prochain.

Le samedi, les participants travailleront en ateliers. Pour souligner les 75 ans de la fondation de la paroisse d'Ile-des-Chênes, il y aura une messe solennelle le dimanche.

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE Les résultats du référendum et les conséquences pour nous

Mardi prochain le 20 mai, aura lieu le référendum québécois. Certaines personnes nous posent des questions sur l'avenir, en exprimant un haut degré d'inquiétude sur notre destinée. "Si un OUI gagne, nous sommes finis... Si un NON gagne, y aura-t-il des négociations"?, etc...

Ce malaise est compréhensible. Notre avenir collectif sera certainement affecté par le référendum. La question que l'on devrait alors se poser n'est pas "Qu'est-ce qui va nous arriver?, mais bien plutôt, "Que devons-nous faire pour contrôler notre avenir collectif"?

Trois principes de base servent à alimenter toute réflexion. D'abord, les minorités francophones profitent de la présence et de l'action d'un Québec politiquement fort et culturellement dynamique. Puis, les politiques qui concernent les minorités, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la langue ou de la culture, relèvent en premier chef de nos gouvernements provinciaux. Enfin, la vitalité et la survivance de minorités dépendent avant tout de leur propre volonté et de leur détermination.

Le fait que le 20 mai 1980 restera dans l'histoire comme date importante ne dépendra pas d'un **OUI** ou d'un **NON** comme résultats. Cette date restera importante pour la simple raison que le référendum a eu lieu. Ceci démontre déjà clairement un Canada en évolution, un Canada en changement, un Canada aux structures fluides. Les premiers ministres de l'Ouest réclament maintenant des changements constitutionnels de fond. Ceci confirme ce Canada en évolution. Qui va définir alors ce que veulent les Franco-Manitobains? Notre histoire démontre clairement que nous ne pouvons pas mettre nos "oeufs dans le panier" du gouvernement provincial. Nous avons commencé à lutter pour nos écoles françaises en 1916 et nous luttons encore aujourd'hui. Les gouvernements provinciaux ont eu soixante-quatre années pour développer nos écoles et ne l'ont pas encore fait. Sur ce point, nous avons reçu un appui ferme du Commissaire aux langues officielles, **Monsieur Max Yalden**, qui, dans son neuvième rapport annuel, déposé au parlement canadien le 22 avril dernier, disait: "Il faut, nous ne le dirons jamais assez, que l'on reconnaisse ouvertement, sans arrière-pensées, que...**les minorités francophones ont le droit d'avoir leurs propres écoles,** de les administrer dans leur langue et de disposer de commissions scolaires bien à elles".

Quoiqu'il advienne, le Canada ne sera plus jamais le même. Le référendum québécois et les sentiments qu'il aura évoqués, non seulement chez les Québécois, mais chez tous les Canadiens, aura fait évoluer l'ensemble de la nation canadienne.

En guise de conclusion, nous citons, du neuvième rapport annuel du Commissaire aux langues officielles: "...**quels que soient les résultats du référendum**, un fait demeure: **les minorités linguistiques officielles seront encore là** une fois la tourmente passée, avec les mêmes besoins de garantie étatique de leur droit à l'existence".

Il faudra continuer à les exprimer, ces besoins!

ANNONCES

AVIS IMPORTANT

Contrairement à ce qui été annoncé, l'assemblée annuelle du

100 NONS

n'aura pas lieu vendredi, le 23 mai prochain

L'assemblée se tiendra à 20:00 au foyer du Centre culturel franco-manitobain

JEUDI, LE 12 JUIN 1980.

Le Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys, Inc.

vous communique qu'il prépare déjà son exposition annuelle pour les 1er, 2 et 3 août 1980 durant la fin de semaine des Folies Grenouilles. Toute personne désirant exposer des objets (céramique, peinture, poterie, tricot, crochet, plante de maison, petit point, macramé, linge d'enfant et d'adulte, tapis natté, couvre-pieds, bijouterie, travaux de bois et de métaux, etc...) doit retenir ces dates.

En plus de les exposer, les objets pourront être vendus. Les prix doivent être indiqués. Le comité retiendra 10% des ventes.

vous invite à

- une exposition et une vente d'artisanat
- un marché aux puces
- une manifestation culturelle française

QUAND: vendredi, samedi et dimanche, les 1er, 2 et 3 août, 1980

OÙ: au gymnase de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys

Tout **individu ou comité intéressé à participer à l'exposition** ou à la vente d'artisanat peut commiquer avec une des personnes suivantes, et ce, le plus tôt possible.

Germaine Gagnon 433-7984
Louise Préfontaine 433-7169
Nicole Gagné 433-7212
Diane Saive 433-7285

Dans le cadre de la SEMAINE DU LIVRE, le Comité culturel de Notre-Dame-de-Lourdes

organise une exposition de livres pour jeudi, **le 15 mai**, à l'école élémentaire.

INVITÉE: Bernadette Renaud,
auteur de livres pour enfants

HEURES: - durant l'après-midi, pour les étudiants
- à 19:30, pour le public

TOUS SONT BIENVENUS.

Pour plus d'information, communiquez avec
Pierrette Bender au **248-2061.**

L'Association des Scouts du Canada District de la Rivière-Rouge

présente

PROJET PLANTATION

C'EST QUOI?

C'est une activité d'auto-financement.
C'est aussi une activité de plein air, de fraternité et d'amitié.

POURQUOI?

Pour encourager l'écologie et la préservation de la nature.
Pour faire connître le mouvement SCOUT.
Pour compléter la deuxième phase du projet **PLANTATION.**

POUR QUI?

Pour les Castors, les Louveteaux, les Éclaireurs, les Pionniers et les Routiers.
Pour leurs parents et leurs amis.

OÙ? à Sainte-Anne

QUAND? dimanche, le 25 mai 1980

Les membres du mouvement se présenteront chez vous pour recueillir des dons. Puis, **le 25 mai**, ils planteront des arbres en votre nom.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le coordonnateur du District de la Rivière-Rouge, **Emile Sabourin**, au **233-4324.**